



Union européenne



Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi du 18 juin 2026

Angoulême (Charente)

Stade Chanzy

Compte-rendu



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Le Comité de suivi des programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine s'est tenu le jeudi 18 juin 2026, au stade Chanzy à Angoulême (Charente), sous la présidence de M. Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le diaporama diffusé en séance ainsi que la feuille d'émargement sont joints en annexes.

Discours introductifs

Alain ROUSSET salue et remercie Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême, pour l'accueil réservé dans le cadre de la réunion de ce Comité.

Le Comité de suivi constitue, paradoxalement, un moment original dans un pays « centralisé » comme la France.

Il salue et souhaite également la bienvenue aux représentants de la Commission européenne :

- Carsten RASMUSSEN, chef d'unité DG REGIO qui mène la délégation
- Alain VAN RAECK, notre nouveau rapporteur géographique à la DG REGIO
- Eugenio FERNANDEZ GARCIA, rapporteur à la DG AGRI
- Pascale BEAUCHAMP, rapporteur à la DG EMPLOI

Il salue les représentants des services de l'Etat, les élus locaux, départementaux et régionaux et les membres du Comité de suivi interfonds.

Il salue et félicite en particulier l'ensemble de ses collaborateurs chargés de la mise en œuvre des programmes européens. Les services en Région ont été singulièrement renforcés, permettant ainsi de satisfaire aux besoins de rigueur et de sécurisation qu'implique l'instruction des dossiers européens.

Il salue tous les niveaux de chacune des collectivités qui participent à ce partenariat et à la structuration de la politique régionale européenne.

La Région a su démontrer la réussite de la gestion décentralisée des fonds européens.

Sur la génération 2014-2020, ce sont 222 000 projets qui ont pu être accompagnés par l'UE en Nouvelle-Aquitaine, représentant 2,6 Mrds € d'aides européennes et 3,3 Mrds € d'investissements, sans aucun dégageant d'office de crédits enregistré sur cette période.

L'Europe constitue un levier d'investissement massif et de transformation de nos territoires.

S'agissant des programmes 2021-2027, plus de 13 000 projets néo-aquitains ont bénéficié d'un financement à ce jour, représentant 584 M€ de crédits programmés sur les axes stratégiques Innovation, Transition écologique, Compétitivité, Emploi et Cohésion.

Une enveloppe de 193 M€ a par ailleurs été confiée directement aux territoires pour la sélection de projets, les services de la Région conservant l'instruction des dossiers correspondants.

Avec 140 autres régions européennes, la Nouvelle-Aquitaine demeure particulièrement vigilante sur la pérennité des fonds de cohésion et sur le maintien de leur gestion décentralisée, ce que semblent confirmer les récentes communications de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation.

En termes de priorités, et dans le cadre d'un souci permanent de l'équilibre entre souveraineté et transition climatique, il convient de veiller notamment à la lutte contre le décrochage technologique : les capacités de recherche des pays européens doivent leur permettre de rebondir. Par exemple, les travaux de recherche sur le laser et l'optique préfigurent les traitements des tumeurs cancéreuses à venir. Le domaine de la santé fait partie de nos priorités, via notamment la ré-acquisition du bio-sourcement des médicaments ou encore le développement des thérapies cellulaires.

Dans les prochains jours, sera signée avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, une convention sur la cohérence des cinq universités néo-aquitaines, qui pourront désormais collaborer autour de projets que la Région aura initiés (cancer, eau, trait de côte, électronique, ...).

En matière de transition agroécologique, face à la baisse des rendements agricoles et aux problèmes liés à la diminution des ressources en eau, la Région a choisi la voie de la sobriété et de la qualité, par la promotion des produits alternatifs aux pesticides issus de chimie de synthèse.

Carsten RASMUSSEN, représentant la Commission européenne (DG REGIO), salue et remercie l'ensemble des membres participant à cette réunion du Comité de suivi des programmes européens, dont les travaux doivent permettre une parfaite transparence sur l'avancement des programmes.

Les programmes régionaux européens donnent des signes encourageants. S'agissant de la génération 2014-2020, les travaux liés à la clôture des 3 PO FEDER-FSE étant désormais achevés, l'Autorité de gestion peut maintenant se concentrer pleinement sur la mise en œuvre du budget 2021-2027.

Le volume des justificatifs de paiement en cours et à venir permettra d'éviter le dégagement d'office des crédits pour l'année 2026. A la lecture des documents de clôture des programmes 14-20, il s'avère que la totalité des crédits alloués a été globalement consommée.

Les visites de projets organisées la veille ont permis de démontrer la pluralité de l'intervention de l'UE sur nos territoires, dans un monde en constante évolution (Intelligence artificielle, défi écologique et climatique, ...) et auquel il nous faut nous adapter en permanence.

En ce qui concerne la future génération post-2027, les nombreux défis européens (défense, compétitivité internationale, énergie, conversion écologique, ...) conduisent, dans un souci d'efficacité, à envisager la fusion des programmes tels que nous les connaissons jusqu'à présent.

Dans ce contexte, les nouvelles propositions budgétaires s'opéreront sur des horizons plus rapprochés, en sortant de la perspective des 7 années jusqu'à lors appliquée.

L'UE souhaite ainsi bénéficier de plus de flexibilité, de souplesse et de réactivité et demande l'aide des Etats membres dans la définition de ses choix.

La politique de cohésion se trouve ainsi challengée à l'intérieur de ce paradigme, en constitue la variable d'ajustement et l'on peut donc légitimement craindre une diminution de la masse budgétaire qui lui sera allouée.

L'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le but de rassembler de nombreuses régions européennes et de contester la logique d'un projet de programme national unique par Etat membre, est saluée. Les négociations CE/Parlement à venir sur les prochains programmes nationaux et régionaux devraient débiter à l'automne.

Chaque territoire devra déterminer des choix prioritaires et limités, ne pas revendiquer le droit d'intervenir dans tous les secteurs et porter un discours politique condensé, convainquant, axé sur les résultats prévisionnels dont l'atteinte déterminera le niveau d'intervention de l'UE.

Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême, souhaite la bienvenue au Président ROUSSET, aux équipes de la Région ainsi qu'aux représentants de la Commission européenne et exprime son plaisir de pouvoir accueillir aujourd'hui le Comité de suivi des programmes européens.

Le centre de formation du club de rugby, pensionnaire du stade dans lequel se déroule ce Comité, a bénéficié d'un soutien européen.

Toutefois, l'accès aux aides européennes, important pour le développement territorial, paraît souvent compliqué pour les acteurs locaux, alors même que leurs besoins évoluent en fonction de leurs priorités et varient selon le bassin de vie au sein duquel ils s'expriment. Un assouplissement des règlements européens contribuerait à en faciliter l'accès.

* * *

*

Clôture / fin de gestion des programmes régionaux européens 2014-2020 en Nouvelle-Aquitaine

Carine VERNHES – DGA Europe et International

Les documents de clôture des 3 **programmes FEDER-FSE Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes 2014-2020** ont été adressés à la Commission européenne.

Malgré plusieurs événements majeurs (fusion des Régions, crise COVID et conflit russo-ukrainien) venus interférer la mise en œuvre de cette génération de programmes (qui s'est inscrite sur un temps long de 14 années), l'Autorité de gestion peut se satisfaire des résultats honorables enregistrés collectivement.

Alain VAN RAECK (DG REGIO) confirme la réception des documents de clôture et la vérification de leur contenu. Au-delà de ces aspects techniques, le plus important est d'avoir consommé tous les fonds programmés, plus particulièrement dans le contexte des négociations en cours et de la préparation de la future politique de cohésion.

Aurélie LAVIGNE – Sous-directrice FEADER (cf diaporama)

S'agissant de la **programmation FEADER 2014-2022**, il est rappelé que ce fonds a bénéficié de deux années de transition. La programmation et les paiements se sont terminés en décembre 2025, l'ASP (organisme payeur) devant procéder à la clôture comptable au 30/06/2026.

Les chiffres présentés au Comité sont donc stabilisés et définitifs (taux de réalisation de presque 97 %).

Les rapports annuels de mise en œuvre (RAMO) 2025, pour chacun des 3 PDR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, sont en cours de consultation écrite du Comité de suivi jusqu'au 23/06/2026.

Le rapport de l'évaluation ex-post (en cours avec l'appui d'un cabinet extérieur) sera soumis à la consultation du partenariat, lors d'un Comité de suivi prévu du 12 au 26/11/2026, pour une transmission à la CE avant le 31/12/2026.

Eugenio FERNANDEZ GARCIA (DG AGRI) salue le travail réalisé par la Région, en particulier les services instructeurs. Le taux de réalisation de 97 % place la Nouvelle-Aquitaine parmi les excellents élèves pour la gestion et l'exécution de la programmation. Il assure l'AG de tout le soutien de la CE pour la mise en œuvre du fonds FEADER.

Avancement des programmes régionaux européens 2021-2027 en Nouvelle-Aquitaine

Programme FEDER-FSE+ 2021-2027

Elodie PIPAUD – Directrice adjointe des Fonds européens (cf diaporama)

A l'issue de la dernière instance de consultation des partenaires (ICP) de mai 2026, le taux de programmation s'établit à plus de 47 % (FEDER : 39 % et FSE+ : 92 %) pour 1 712 projets sélectionnés.

Le volet recherche/innovation/compétitivité PME/numérisation (axe 1) affiche un taux de programmation de 51 %.

S'agissant de l'axe 2, dédié à la transition énergétique et écologique (énergies renouvelables, adaptations au changement climatique, économie circulaire, biodiversité, ...), le taux de programmation s'élève à 35,7 %.

L'axe 3 relatif à la mobilité urbaine durable (accompagnement des pôles d'échanges multimodaux, pistes cyclables en milieu urbain) affiche un taux de 29,6 %.

Le volet FSE+ (axe 4) relatif à l'accompagnement à la création d'activité, l'orientation et la formation professionnelle affiche un très bon taux de programmation à 92,1 %.

Le volet territorial (axe 5) a permis de programmer 31 M€ de crédits FEDER, représentant un taux de sélection de 24,5 %.

L'axe 6 dédié aux infrastructures numériques n'a pas encore démarré sa programmation, les projets concernés (ex : DATA centers) nécessitant une certaine maturité.

Aujourd'hui, plus de 900 dossiers sont en cours d'instruction, représentant près de 43 M€ de crédits UE. Sous réserve du résultat de l'ICP de juillet prochain, le taux potentiel de programmation atteindrait 54 %.

Marie-Françoise DAUZOU, Sous-Directrice FEDER (cf diaporama)

La programmation **FEDER** (taux global : 39 %) est variable selon les mesures concernées, certaines très performantes, d'autres un peu moins mais en progression, d'autres enfin présentant quelques difficultés d'avancement.

Parmi les plus performantes, il convient de citer celle concernant la compétitivité des PME (taux : 74 %), malgré un ralentissement inhérent au contexte économique actuel et une attitude prudentielle des chefs d'entreprise, pouvant conduire à une révision du phasage des projets. La mesure liée à la numérisation est également porteuse et enregistre de fortes demandes de la part des collectivités, sur des projets relatifs à la cybersécurité ou encore aux territoires connectés.

La mesure relative aux énergies renouvelables affiche également un très bon taux d'avancement, qui devrait enregistrer une augmentation à l'issue de l'instance de sélection de juillet prochain, où plusieurs projets importants (ex : réseaux chaleur) seront proposés à la programmation.

Les mesures un peu plus en retrait concernent :

- l'innovation et la recherche, pour laquelle on note toutefois une progression et beaucoup de projets à venir liés à la mise en œuvre du CPER, représentant 27 M€ de crédits UE (ex : équipements scientifiques)
- la transition écologique et environnementale, notamment l'efficacité énergétique dans le logement social et les bâtiments publics : la programmation devrait prochainement s'accélérer, notamment grâce à la mise en place du barème standard de coûts unitaires visant à sélectionner les projets sur la base d'objectifs et de cibles à atteindre.

S'agissant de l'appel à projets relatif à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, les dossiers en cours d'instruction représentent 23 M€ de crédits. Ces dossiers nécessitent de nombreux points de vigilance, notamment la vérification du respect des règles de la commande publique.

Plusieurs projets recensés au titre de l'AAP plan plage (ex : Biscarosse, Capbreton), liés à la stratégie littorale et à la lutte contre l'érosion, nécessitent un phasage préalable et un accompagnement des porteurs.

Les projets relevant de l'économie circulaire, sélectionnés au fil de l'eau, émanent souvent de nouveaux porteurs qu'il convient d'acculturer aux fonds européens. Des difficultés d'encadrement juridique peuvent également ralentir le rythme de programmation.

La mesure liée à la biodiversité affiche également une programmation en retrait : elle concerne des projets plus modestes en termes de crédits, mais qui nécessitent un travail important d'accompagnement en amont des petites structures porteuses.

A noter que le projet Ferrocampus (projet intégré de recherche, d'innovation et de formation) sera proposé à la programmation en juillet, pour un montant FEDER sollicité de 20 M€.

Les équipes sont saluées et vivement remerciées pour leur investissement face aux difficultés rencontrées dans l'instruction des dossiers, liées au montage et à l'encadrement juridique, à la complexité réglementaire, à la commande publique ou encore à l'acculturation de certains porteurs.

Enfin, l'un des points de vigilance à souligner concerne le contexte économique et budgétaire actuel, susceptible de compromettre ou de ralentir la réalisation de certains projets pré identifiés.

Le **FSE+** affiche une programmation dynamique (92 %), avec pour objectif d'atteindre 105 % fin 2026. Cette sur-programmation permettra d'anticiper et d'absorber les sous-réalisations à venir, sans compromettre l'accompagnement de nouveaux projets qui se poursuivra en 2027 et 2028.

A ce jour, plus de 900 projets ont été sélectionnés, avec des dynamiques différentes selon les thématiques :

- la formation : la sélection de projets pluriannuels permet d'atteindre un taux de programmation de 118 %
- la création d'activité, l'orientation et l'ESS : une enveloppe de crédits réservée permettra de sélectionner des projets en 2027 et 2028. Il s'agit des thématiques sur lesquelles se positionnent les opérations d'importance stratégique :
 - ERIP autour de l'orientation, de la découverte des métiers et des formations sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine
 - écoles de la 2^{ème} chance s'adressant aux publics jeunes les plus éloignés des formations et de l'emploi
 - dispositif AMPLI (amorçage de micro-projets locaux et innovants).

Plusieurs appels à projets en cours d'instruction (réussite étudiante dans les formations sanitaires et sociales, transformation de l'appareil de formation...) viendront alimenter la programmation dans les prochains mois.

La stratégie de programmation repose sur l'accompagnement des bénéficiaires à chacun des stades des projets (de l'instruction des dossiers jusqu'au paiement des subventions), mais aussi sur la volonté de couvrir l'intégralité du territoire régional. Les ERIP assurent un maillage territorial essentiel et le dispositif Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine propose plusieurs points d'informations à la création d'activité (à moins de 30 mn de chez soi). Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) ou encore les incubateurs de l'ESS constituent des dispositifs privilégiés en termes de présence sur le territoire.

Toutefois, certains secteurs géographiques du territoire régional affichent un déficit de projets, nécessitant la mise en place d'animations spécifiques (ex : animation prochaine à Poitiers sur le dispositif AMPLI en Deux-Sèvres et en Vienne).

- Il est rappelé que l'AG doit déclarer annuellement un montant minimum de dépenses à la CE, pour lui permettre d'échapper à la règle du **dégagement d'office** des crédits européens. Cet exercice a débuté en 2025 et, pour l'année 2026, ce sont plus de 444 M€ de dépenses qui doivent être déclarés. La cible était atteinte à hauteur de 75,4 % au 9 juin 2026. Le stock de dépenses déposées par les bénéficiaires (94 M€) ainsi que la vérification en interne des dépenses par la fonction comptable (15 M€) permettront d'atteindre l'objectif fixé pour l'exercice 2026. A noter qu'en 2027, l'AG devra déclarer plus de 700 M€ de dépenses.
- L'AG a présenté des propositions de **modifications du programme FEDER-FSE+** (en cours d'examen par la CE), avec pour objectif d'optimiser la consommation des crédits alloués.

Ces modifications concernent notamment plusieurs transferts financiers :

- sur l'axe 1 « Recherche, Innovation et transformation numérique – FEDER », plus de 7,6 M€ en faveur de l'OSp 1.2 Transformation numérique (4,35 M€ en provenance de l'OSp 1.1 Recherche et innovation et 3,3 M€ en provenance de l'OSp 1.5 Infrastructures numériques), avec pour objectif le financement d'un super ordinateur
- sur l'axe 2 « Transition énergétique et écologique – FEDER », plus de 10 M€ en faveur de l'OSp 2.2 Energies renouvelables (4,2 M€ en provenance de l'OSp 2.1 Efficacité énergétique et 5,8 M€ en provenance de l'OSp 2.8 Mobilité durable) et 6 M€ en faveur de l'OSp 2.4 Changement climatique (en provenance de l'OSp 2.7 Biodiversité).

A travers ces transferts de crédits sur l'axe 2, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite démontrer qu'elle s'inscrit pleinement dans l'appel de la Commission d'avril 2026, visant à mobiliser le FEDER en faveur d'investissements énergétiques à impact rapide.

Une dernière modification, proposée sur l'axe 4 « Capital humain – FSE+ », concerne le soutien et l'accompagnement de l'emploi local par l'ESS et plus précisément la typologie d'action relative à l'amorçage de micro-projets : elle vise à élargir le soutien du FSE+ à la consolidation et au développement de ces projets. La cible de l'indicateur « nombre d'entreprises de l'ESS accompagnées » s'en trouve modifiée.

Questions de la salle :

Sandrine FAUCON (Grand Angoulême) : pourquoi est-il envisagé un transfert de crédits de l'OSp 2.1 Efficacité énergétique vers l'OSp 2.2 Energies renouvelables, alors même qu'un stock de dossiers est identifié au titre de l'efficacité énergétique ?

Réponse de l'AG : le transfert concerne uniquement les crédits fléchés sur les projets portés par les entreprises (et non les collectivités), dans la mesure où très peu d'opérations sont identifiées. Le surplus de crédits est donc basculé sur le volet Energies renouvelables. S'agissant

du transfert en provenance de l'OSp 2.8 Mobilité durable, aucun projet concernant les stations d'avitaillement n'étant identifié, il est proposé de basculer l'essentiel des crédits vers l'OSp 2.2., plusieurs projets fortement consommateurs étant identifiés sur cette mesure (réseaux chaleur, autoconsommation collective, géothermie et méthanisation). Le projet de réseau chaleur de Pau, projet d'importance stratégique, a d'ailleurs été programmé.

Réponse de la CE : alimenter les lignes budgétaires sur les énergies renouvelables est relativement atypique à l'échelle européenne, compte tenu des difficultés d'identifier des projets finançables. Il s'agit en effet d'un domaine nécessitant des expérimentations et la mise en place de bonnes pratiques. La CE se montre favorable à cette proposition de transfert. A l'avenir, la prééminence de l'efficacité énergétique pourrait conduire à envisager le recours aux instruments financiers.

Stéphanie BOISSEL (Département des Landes) : s'agissant de la rénovation énergétique/énergies renouvelables, il semble que l'on ait un intérêt commun à coordonner nos actions. Le département est signataire d'un contrat de relance et de transition écologique conclu avec l'État. Afin d'optimiser les projets identifiés, il est essentiel de pouvoir réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour mener, en concertation, ces réflexions d'amélioration énergétique et de production en autoconsommation.

Réponse de l'AG : la remarque sera transmise au service de la Région concerné.

Solenne CORRAND – Directrice des Fonds européens (cf diaporama)

Une enveloppe globale de 193 M€ de crédits FEDER a été confiée aux GAL pour la sélection des projets relevant du **Volet territorial** (axe 5) du programme. L'ensemble du territoire néo-aquitain est couvert pour plus de 2 200 membres mobilisés.

Depuis mars dernier, on a observé un ralentissement de la fréquence des comités de sélection des projets, s'expliquant par le renouvellement des collèges publics consécutif aux récentes élections municipales. L'activité semble reprendre un rythme normal et devrait s'intensifier prochainement.

En termes d'avancement, 764 projets ont été programmés à ce jour, soit 23,7 % de l'enveloppe dédiée au volet territorial.

De nombreuses pré demandes sont identifiées et concernent essentiellement de « petits » projets, avec un fort besoin d'accompagnement exprimé par les porteurs auprès des animateurs GAL, mais aussi auprès des équipes régionales FET, remerciés pour leur investissement. La réponse collective à cette demande d'accompagnement est absolument nécessaire, afin d'améliorer la qualité et la complétude des dossiers présentés.

Les projets sélectionnés s'inscrivent sur de nombreuses thématiques, parmi lesquelles la culture, le patrimoine, le tourisme, le développement économique ou encore les circuits courts, illustrant les diverses possibilités d'intervention des fonds FEDER, Leader et FEAMP au titre du volet territorial.

Alain VAN RAECK (DG REGIO), au-delà de la nécessité d'une sélection qualitative des projets, rappelle la règle du dégagement d'office et l'importance de la remontée des justificatifs de dépenses à la CE. La demande de modification du programme en cours fait l'objet, jusqu'au 22/06 prochain, d'une consultation interservices au sein de la Commission et n'a reçu aucune remarque à ce jour.

Pascale BEAUCHAMP (DG EMPLOI) note l'excellente dynamique de programmation du FSE+ (+ 20 points par rapport au comité de suivi de 2025), avec un seuil de dégagement d'office atteint à plus de 90 % à 6 mois de l'échéance.

Au-delà des chiffres remarquables, la nature des projets et leur impact positif sur les bénéficiaires et les territoires est à souligner. Ils contribuent à répondre aux préoccupations européennes qui s'expriment notamment au cours du semestre européen.

La CE a communiqué récemment les résultats de l'analyse des politiques économiques, sociales et d'emploi qu'elle réalise chaque année et publié les propositions de recommandations soumises au Conseil européen, en vue de leur adoption d'ici l'été.

Pour la France, les propositions de recommandations concernent la nécessité de remédier aux pénuries de compétences, d'améliorer l'insertion sur le marché du travail, notamment en levant les obstacles à l'éducation et à la formation des jeunes, des travailleurs âgés et peu qualifiés, de lutter contre l'iniquité du système scolaire et contre la pauvreté des enfants et des travailleurs (en assurant l'accès aux parents à des dispositifs d'accueil et d'éducation de qualité).

Le projet du collectif Tissenat visité la veille et le projet Mobisport présenté aujourd'hui en vidéo témoignent qu'il est possible, à l'échelle des programmes régionaux et des territoires, d'apporter une réponse à ces préoccupations. Il est essentiel de valoriser de telles initiatives et leurs effets, pour justifier de la pertinence de la politique de cohésion.

Plan stratégique régional FEADER 2023-2027

Aurélie LAVIGNE – Sous-directrice FEADER (cf diaporama)

La programmation a démarré depuis 2023, avec un cadrage des ambitions régionales et européennes formalisé dans le PSR autour de 4 enjeux (renouvellement générationnel, compétitivité/transition écologique, alimentation durable et développement territorial) et pour une enveloppe globale de 426 M€ dédiée à la Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 8 mois et la précédente réunion du Comité de suivi, près de 62 M€ de crédits FEADER supplémentaires ont été programmés et 31 M€ supplémentaires ont été payés.

On observe donc une très bonne dynamique de programmation et surtout une accélération significative des paiements, puisque l'outil de gestion MDNA est désormais pleinement opérationnel pour l'intégralité des dispositifs.

Plus globalement, 183 M€ de crédits FEADER ont d'ores et déjà été programmés (situation à l'issue de l'ICP du 29/05/2026) pour plus de 11 200 projets sélectionnés, soit un taux de programmation de presque 45 % de la maquette. Le taux de 50 % sera atteint prochainement grâce notamment à la sélection des opérations relevant des appels à projets ouverts en 2025.

Ces résultats affichés à mi-parcours sont supérieurs à la moyenne nationale.

S'agissant des investissements, de l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs ou encore des échanges de connaissances et d'information, le taux de programmation est de l'ordre de 50 %, voire au-delà.

En ce qui concerne les engagements en matière d'environnement et de climat (article 70), le taux de programmation est de seulement 25 %, inférieur au prévisionnel. Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin d'optimiser le rythme de programmation, comme l'ouverture d'un nouveau dispositif (autonomie protéique) ou encore l'évolution de la maquette financière en faveur de dispositifs sur lesquels des besoins ont été identifiés. Ces ajustements doivent permettre d'atteindre le taux de 30 % sur cet article.

S'agissant de la coopération (article 77), le taux de programmation de seulement 20 % s'explique par le démarrage tardif du dispositif Leader, mi-2024. Le stock de projets identifiés doit permettre prochainement une hausse significative du taux de programmation.

En termes de paiements, 14 % de la maquette ont d'ores et déjà été payés. L'article 75 – Installation de jeunes et de nouveaux agriculteurs affiche un faible différentiel entre les montants engagés et les montants payés, illustrant la fluidité des paiements en faveur de ces projets. S'agissant des investissements (article 73), la durée de réalisation des projets sélectionnés et la temporalité des demandes de paiement expliquent le fort différentiel entre montants engagés et montants payés. Concernant l'article 77 – Coopération, le paiement des projets Leader n'est

effectif que depuis fin 2025 via l'outil de gestion, expliquant le différentiel entre montants engagés et payés. Les paiements devraient s'accélérer progressivement.

Par ailleurs, il est rappelé que le FEADER ne peut être mobilisé qu'en contrepartie de cofinancements nationaux. A ce titre, il est indiqué d'une part que, s'agissant du dispositif Leader, le Département de la Vienne figure désormais sur la liste des cofinanceurs mobilisables et que, d'autre part, des discussions sont en cours avec plusieurs départements, s'agissant de leur mobilisation éventuelle sur un nouveau dispositif de transformation à la ferme.

Enfin, il est signalé qu'une consultation écrite du Comité de suivi est en cours jusqu'au 23 juin, portant sur la modification du taux d'aide publique concernant le dispositif « Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles sur les territoires », d'une part, et sur l'élargissement de la mobilisation de bénéficiaires concernant le dispositif « Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique », d'autre part.

Eugenio FERNANDEZ GARCIA (DG AGRI) souligne la qualité de la gestion de la programmation. Il attire l'attention sur le niveau des paiements (14 %), quoique sensiblement identique à celui observé dans les autres régions françaises.

Mesures régionales du programme national FEAMPA 2021-2027

Muriel LAHENS – Cheffe du service Pêche Aquaculture (cf diaporama)

Le programme national FEAMPA prévoit de confier la gestion de certaines mesures aux régions littorales, en lien avec leurs compétences économiques et les projets territoriaux.

En région Nouvelle-Aquitaine, le FEAMPA est doté d'une enveloppe de 33,6 M€ pour la période 2021-2027, 2^{ème} enveloppe nationale après la Bretagne.

Après à peine 4 années de mise en œuvre, 292 projets ont été sélectionnés représentant 48 % de la maquette et 210 projets ont été payés. Ces projets viennent soutenir une pêche responsable et durable, une aquaculture exemplaire, la valorisation et la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture et enfin le développement d'une économie bleue durable (équivalent du Leader pour les 4 zones littorales du territoire néo-aquitain).

- La priorité 1 – Pêche est scindée en deux axes, d'une part celui porté par les entreprises ayant des projets de modernisation de leur navire et, d'autre part, un axe à destination des investissements dans les ports de pêche (seulement 3 demandes d'intervention formulées à ce jour, mais plusieurs dossiers en prévision).
- La priorité 2 – Aquaculture (conchyliculture, pisciculture et algoculture) permet le soutien aux entreprises de production (installation des jeunes) et aux projets collectifs (ex : suivi sanitaire des bassins de purification en réponse à l'épisode de norovirus sur le bassin d'Arcachon). En pisciculture, les investissements permettant de s'adapter aux changements climatiques

constituent une priorité d'intervention. La priorité 2 affiche un très bon taux de programmation à 62 %.

Un autre axe d'intervention de la priorité 2 consiste à aider les entreprises de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Compte tenu du niveau de l'enveloppe dédiée à cette intervention, il a été décidé de soutenir en priorité les petits ateliers de transformation. Sont également soutenues les organisations de producteurs affichant des stratégies de communication « produits » ou des stratégies « qualité des filières » (ex : IGP sel de l'Île de Ré ou IGP crevette impériale).

- La priorité 3 – Développement local, qui a débuté avec une année de décalage et affiche un taux de programmation de 42 %, permet le soutien de typologie de projets identiques à Leader, avec en plus quelques projets de recherche et d'expérimentation.

La sélection des dossiers inscrits aux prochaines CP de juillet et de septembre doit permettre, sous réserve de leur validation, d'atteindre un taux de programmation de 67 %.

L'atteinte de la cible au 31/12/2025 a permis d'éviter le dégagement au plan national, la Région Nouvelle-Aquitaine ayant contribué à atteindre cet objectif. S'agissant du dégagement pour l'exercice 2026, il reste 3 M€ de dépenses à justifier en Nouvelle-Aquitaine.

Un travail de remaquetage a été initié pour la priorité 1 : en concertation avec les représentants de la filière, il a été décidé de diminuer l'enveloppe dédiée à la remotorisation pour l'affecter à la modernisation des bateaux et à l'installation des jeunes pêcheurs. Par ailleurs, sur la priorité 2, en lien avec les représentants de la filière conchylicole, une redéfinition des modalités d'intervention a été décidée, visant à soutenir des investissements sur de nouveaux modes de production ostréicole, en haute mer, présentant des conditions plus favorables au développement des huîtres. Ces modifications doivent être validées en Comité national de suivi fin 2026.

Programmes de coopération territoriale européenne (CTE) 2021-2027

Carine VERNHES – Déléguée régionale Europe et International (cf diaporama)

Au carrefour géographique de plusieurs programmes de coopération, la Région Nouvelle-Aquitaine est particulièrement impliquée dans deux d'entre eux : POCTEFA (programme européen de coopération transfrontalière créé pour promouvoir le développement durable du territoire frontalier de l'Espagne, de la France et de l'Andorre) et Espace Atlantique.

La Région a organisé fin mai 2026, à Bordeaux, un forum régional consacré à la coopération territoriale européenne, qui a permis de présenter les opportunités de financements européens, de partager les retours d'expérience de projets menés en Nouvelle-Aquitaine et de se projeter sur le futur, dans le cadre du projet de construction européenne.

- S'agissant du programme **POCTEFA**, doté d'une enveloppe de 243 M€, avec un taux d'intervention de 65 %, 13 appels à projets ont été lancés et 245 projets ont été programmés (dont 139 projets avec la participation d'acteurs néo-aquitains pour 55,6 M€ de FEDER). A noter, à l'instar du volet territorial expérimenté sur le programme régional FEDER-FSE+, qu'il a été décidé de confier une partie de l'enveloppe en gestion déléguée aux acteurs locaux (aires fonctionnelles).

Les relations historiques et privilégiées entre partenaires, de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, ont permis l'émergence de projets de coopération intéressants. A signaler, par exemple, le projet de *plateforme T-IA-KI*, permettant de soutenir les aidants et les professionnels médico-sociaux, via une mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques (543 826 € de FEDER pour la Nouvelle-Aquitaine).

- Le programme **Espace Atlantique**, doté « seulement » d'une enveloppe de 105 M€ de FEDER, concerne une vaste zone géographique puisqu'elle s'étend jusqu'au Québec, où s'est tenue cette année l'assemblée générale de la Commission Arc Atlantique de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

52 projets ont d'ores et déjà été programmés (dont 17 projets avec la participation d'acteurs néo-aquitains pour 6,5 M€ de FEDER). Le 4^{ème} appel à projets sera lancé cette année pour se terminer en 2027.

A signaler, par exemple, le projet *Smart Coast* porté par le GIP Littoral et la Communauté d'agglomération Pays basque, qui vise à améliorer la gestion des flux touristiques sur le littoral atlantique afin de préserver les sites naturels sensibles (459 614 € de FEDER pour la Nouvelle-Aquitaine).

- **SUDOE** (Sud-Ouest Européen), qui s'étend du cœur de la Région jusqu'au sud de l'Espagne et du Portugal, bénéficie d'une enveloppe FEDER de 106 M€.

76 projets sont programmés à ce jour (dont 49 projets avec la participation d'acteurs néo-aquitains pour 15,2 M€ de FEDER).

A signaler, par exemple, le projet *Alerter et lutter contre le gel de printemps dans l'agriculture et l'arboriculture*, porté par INVENIO, la Chambre d'agriculture de la Dordogne et l'association climatologique de la moyenne Garonne et du Sud-ouest (466 500 € de FEDER pour la Nouvelle-Aquitaine).

- **INTERREG EUROPE** est doté de 379 M€ de FEDER.

263 projets ont d'ores et déjà été programmés (dont 12 projets avec la participation d'acteurs néo-aquitains pour 2,6 M€ de FEDER).

A signaler, par exemple, le projet d'actions et de partage de connaissances et d'expériences, autour de la valorisation des énergies renouvelables que permettrait la *rénovation des moulins à eau en Europe* (392 604 € de FEDER pour la Nouvelle-Aquitaine).

Communication

Serge RODRIGUEZ - Référent communication fonds européens (cf diaporama)

La communication sur les programmes européens s'opère notamment via les réseaux sociaux Instagram, Facebook et LinkedIn, avec pour cibles le grand public (que les questions européennes intéressent) ainsi que les bénéficiaires et porteurs de projets européens.

Les démarches de communication sur ces réseaux contribuent à assurer une large diffusion de l'action de l'Europe en Région, en permettant par exemple aux bénéficiaires de faire connaître leur projet et partager leur expérience des programmes européens.

Le Joli mois de l'Europe y figure parmi les publications les plus populaires, la 18ème édition organisée en 2026 ayant permis de proposer plus de 250 événements sur l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La presse quotidienne régionale se montre toujours intéressée par les actions et les interventions de l'Europe sur le plan local (ex : aides à l'installation des jeunes agriculteurs, infographies, ...).

Informations diverses

Carine VERNHES – Déléguée régionale Europe et International (cf diaporama)

Charte des Droits fondamentaux et respect de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

Des actions d'informations sont réalisées en Nouvelle-Aquitaine au travers notamment du guide du porteur de projet, du guide des procédures et de la désignation d'un référent intégré dans le réseau national.

En l'état actuel de la programmation, aucune réclamation n'a été exprimée.

Informations Post 2027

Isabelle BOUDINEAU, Conseillère régionale Europe et coopérations européennes et membre du Comité des régions

En propos liminaires, des inquiétudes sont exprimées quant au partage des responsabilités entre l'Etat et les niveaux infranationaux, en réaction à la proposition de la Présidente de la Commission européenne de mise en place d'un plan de partenariat national et régional (PPNR).

Un courrier du 12 juin 2026 de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation précise que les Régions demeureront autorités de gestion des fonds européens pour la période 2028-2034.

En termes de calendrier, les marges de manœuvre octroyées pour la préparation de la génération post-2027 s'avèrent très étroites.

Par ailleurs, décider d'agréger la PAC et la politique de cohésion au sein d'un même chapitre du PPNR ne risque-t-il pas de réduire la cohésion à une simple variable d'ajustement, face au puissant lobbying agricole tel qu'il existe en France ?

De plus, les résultats de l'examen en cours par le Parlement européen sur les projets de futurs règlements ne risquent-ils pas de compromettre la qualité de réflexion sur la stratégie que la Région entend mener de façon légitime, sur son cœur de compétences (compétitivité/recherche/innovation, emploi) ?

Malgré les interrogations qui demeurent, les équipes de la Région (Pôle Europe et Pôle Agriculture) sont d'ores et déjà mobilisées sur les travaux préparatoires, bien que les enveloppes budgétaires ne soient pas encore clairement définies d'une part, et bien que la répartition des compétences entre le niveau national et le niveau régional ne soit pas encore stabilisée, d'autre part.

Jean-Pierre RAYNAUD, Vice-président du Conseil régional Agriculture et transition agroécologique

On perçoit les grandes lignes des propositions, à savoir la suppression des deux fonds historiques, à savoir le FEDER et le FEADER, et la création d'un fonds unique qui regroupera la PAC, les fonds de cohésion et la politique de la pêche, sur la base d'une réduction budgétaire de l'ordre de 10 à 20 %.

Certaines mesures de la PAC relèveront de budgets sanctuarisés (ex : soutien au revenu), d'autres du fonds de cohésion unique (ex : entreprises agro-alimentaires, hydraulique collective, investissements pastoraux, forêt et Natura 2000, ...).

Au-delà des interrogations budgétaires, se pose également la question des futures compétences dévolues à la Région, en qualité d'autorité de gestion pleine et entière ou déléguée telle qu'actuellement sur le PSR ?

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite pouvoir conserver les mesures qu'elle gère actuellement dans le cadre du PSR, à savoir les investissements agro-alimentaires ainsi que l'installation et le renouvellement des générations, deux politiques régionales essentielles. Elle revendique également la gestion des mesures de transition agroécologique (agriculture biologique, MAEC environnementales et climatiques).

L'attente d'arbitrages de l'Etat ainsi que le retard accumulé dans les travaux préparatoires et dans la concertation avec les partenaires compromettent le respect du calendrier, en prévision de la mise en œuvre de la prochaine programmation en 2028.

Carsten RASMUSSEN, représentant la Commission européenne (DG REGIO)

Dans le contexte spéculatif et de négociations actuel, où les décisions tardent à émerger, la proposition de PPNR nécessite encore des arbitrages. Depuis un an, aucun progrès significatif n'a été enregistré.

D'un point de vue méthodologique, la Commission, ayant souhaité un consensus des Etats membres siégeant au Conseil européen, a finalement obtenu un accord partiel général.

La méthode de préparation des futurs programmes post 2027 est issue d'une réflexion macro-économique, avec le semestre européen pour point de départ, exercice annuel au cours duquel, depuis 2011, la Commission européenne demande notamment à chaque Etat membre de conserver une ligne responsable vis-à-vis de son déficit budgétaire.

Toutefois, le semestre européen ne saurait constituer le seul point de départ des discussions sur les programmes et les investissements à venir.

On n'a pas d'autre choix que d'avancer en parallèle sur ce qu'il est possible d'anticiper, sur la base d'hypothèses. Au cœur de la nouvelle méthode est la notion de mesures et la Région a l'opportunité d'engager un travail hautement contextuel, en apportant sa propre analyse, sa propre lecture, ses propres propositions de mesures telles qu'elle les envisage.

Dans certains secteurs (ex : le logement), il sera possible aisément de définir des actions, compte tenu de la stabilité du système (bailleurs sociaux, Caisse des dépôts et consignations, ...). Dans de nombreux autres domaines, la situation est différente selon le contexte territorial.

L'expérience démontre qu'il n'existe pas de programmes européens plus efficaces que ceux construits sur la base de propositions exprimées localement.

Pour l'Etat français, la Commission a pu identifier quelques grands défis qui doivent pouvoir trouver une réponse au sein des programmes européens, au travers d'initiatives là où cela est pertinent : crise dans les territoires marqués par le déclin de l'industrie (sidérurgie, industrie lourde, ...), déclin des zones rurales, y compris des petites villes (absence de services, désertification, développement de la compétitivité...) et crise des banlieues (conséquences démographiques de l'échec de l'urbanisation).

Face à ces défis, les Régions doivent se saisir de l'opportunité qui leur est offerte et proposer des initiatives originales et audacieuses, pour coconstruire un scénario où va prévaloir la force de conviction et des arguments.

Carine VERNHES – Déléguée régionale Europe et International (cf diaporama)

S'agissant de l'actualité européenne, la présidence chypriote du Conseil de l'UE a présenté une « Nego Box » (boîte de négociation) pour le futur Cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034.

Il s'agit d'une 1^{ère} version comportant des montants chiffrés concrets, servant de base aux négociations entre États membres. Le budget proposé d'environ 1 730 Mrds € enregistre une réduction d'environ -2 % par rapport à la proposition initiale de la CE, alors même que le Parlement en souhaiterait une revalorisation de +10 %.

Les crédits destinés à la PAC et à la cohésion seraient relativement préservés, ceux dédiés à la pêche en augmentation, tandis que certaines autres rubriques, notamment la compétitivité et l'action extérieure, subiraient des réductions plus importantes.

Cette Nego Box constitue une base de discussion, et non un accord définitif. Les négociations doivent se poursuivre entre les États membres jusqu'à fin 2026.

En termes de calendrier, en fonction de l'avancée des discussions en cours, la question d'une éventuelle année de transition entre les deux générations de programmes 2021-2027 et 2028-2034 a été intégrée dans l'accord partiel général.

Sur la base des propositions de la CE concernant les futures allocations par pays, et sans préjuger du résultat des négociations à venir et de l'impact de la volonté du Premier ministre de maintenir le budget de la PAC, la France, avec 90 Mrds €, se situe en 2^{ème} position sur le plan européen au titre du pilier 1 « Cohésion, agriculture et développement rural, affaires maritimes, prospérité et sécurité ».

L'actuelle politique de cohésion sera déclinée dans chacun des 4 objectifs généraux du PPNR (un objectif général étant dédié spécifiquement à l'agriculture et à la pêche) et de nouvelles thématiques y sont intégrées (ex : droit de rester, base industrielle, logement social abordable, infrastructures de transport, tourisme, mobilité militaire, changements démographiques, culture, préparation/détection/prévention des crises et menaces).

43 % des crédits seront consacrés à la préservation de l'environnement sur l'ensemble du PPNR et 14 % à l'objectif transversal social.

Une enveloppe réglementée bénéficiera aux régions les moins développées et une partie du territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine pourrait en bénéficier.

De fortes thématiques, historiquement soutenues par l'Europe, sont présentes en Nouvelle-Aquitaine et peuvent infléchir la réflexion sur la stratégie régionale, les discussions à venir avec les partenaires et les priorités qu'il conviendra de défendre à Bruxelles.

Par interprétation de la Région sur l'articulation du futur PPNR, l'actuel PSR se trouverait ventilé essentiellement entre les chapitres « PAC aide au revenu » et « Reste » du plan. De nombreuses interrogations demeurent en suspens sur l'avenir de plusieurs dispositifs qui ne seraient pas aujourd'hui couverts par la PAC aide au revenu (Natura 2000, investissements pastoraux, IAA, Leader, foresterie, ...).

S'agissant des secteurs de la pêche et du littoral, une partie des actuelles mesures régionales se trouverait « protégée » pour 3,5 Mrds €, mais plusieurs d'entre elles, importantes en Région Nouvelle-Aquitaine (ex : actions collectives en matière de pêche, transformation, commercialisation, ...), basculeraient dans la partie non protégée par le règlement.

Pour rappel, les Régions ont revendiqué auprès du Premier ministre, fin janvier, la gestion de chapitres régionaux, incluant à la fois les parties cohésion, agriculture et pêche, sur les mesures régionales que l'on connaît aujourd'hui.

Par courrier du 2 juin, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères réaffirmait les engagements de la France à soutenir une PAC avec reconduction des montants, une politique de cohésion robuste et le maintien des Régions en tant qu'autorités de gestion.

Le courrier du 12 juin de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation apporte une réponse aux députés européens et aux présidents des régions françaises, en confirmant le choix du Gouvernement de maintenir les régions en tant qu'autorités de gestion des fonds européens pour la période 2028-2034. Des chapitres régionaux seront intégrés au futur PPNR, qui porteront a minima sur la politique de cohésion, le dialogue se poursuivant sur les attentes exprimées pour le FEADER et le FEAMPA. Aucune logique de centralisation ne prévaut.

Sur la base de ces confirmations et de l'incitation des représentants de la CE, malgré de nombreuses inconnues en termes d'enjeux budgétaires et d'articulation des thématiques, le travail de réflexion et de co-construction peut désormais s'engager en lien avec le partenariat régional, pour chaque étape de la préparation (diagnostic, identification des priorités et stratégie), à l'instar des générations de programmations précédentes.

Les contraintes calendaires nous imposeront souplesse, agilité et inventivité et nécessiteront le recours à des sessions en présentiel du Comité partenarial, en consultations écrites et en visio-conférences, mais aussi, le cas échéant, à d'autres instances régionales.

Le calendrier prévisionnel pourrait se décliner selon les grandes étapes suivantes, sous réserve de la définition des périmètres d'action et des négociations au niveau européen :

- d'ici fin 2026 : travail Région / partenaires sur la partie diagnostics / priorités
- début 2027 : soumission de la V0 du PPNR France

Questions de la salle :

Jean-François LOUINEAU (Région Nouvelle-Aquitaine – Conseiller expert en transition écologique, énergétique et climatique) : eu égard, d'une part, aux impacts des activités agricoles sur la santé et l'alimentation (emploi de pesticides de synthèse) et, d'autre part, aux conséquences du changement climatique (difficulté de l'accès à la ressource en eau), une réflexion globale de prévention est-elle menée par la CE ?

Réponse de la CE : la recherche de cohérence est au cœur de l'élaboration des politiques européennes. Des exercices sont menés en bilatérale au niveau des DG au sein de la CE et donnent lieu à des recommandations et des analyses sur des sujets techniques et de société. La PAC ne se résume pas au seul maintien des revenus des agriculteurs, par ailleurs principaux acteurs de la souveraineté et de la santé alimentaire.

La CE ne peut être considérée comme un Etat membre, même si elle porte de nombreuses politiques, parfois contradictoires. Par exemple, la politique énergétique cherche à atteindre 3 cibles distinctes (sécurité énergétique, conversion écologique et tarif le plus compétitif), objectifs qu'il est souvent difficile d'atteindre simultanément.

La CE y voit une opportunité dans l'écriture des propositions de chaque Région et de chaque Etat membre, en veillant à ne pas se contredire. L'émergence d'un cadre commun ne peut être que bénéfique.

* * *

*

En conclusion, **Isabelle BOUDINEAU**, Conseillère régionale Europe et coopérations européennes et membre du Comité des régions, mesure la chance de pouvoir travailler dans ces excellentes conditions de dialogue avec les représentants de la CE.

L'avenir et l'efficacité du couple Europe/Région nécessitent la mobilisation de chacun, afin de définir ensemble nos priorités et faire en sorte qu'elles s'inscrivent dans les objectifs fixés par le semestre européen.



Angoulême, Jeudi 18 juin 2026

Comité de suivi des programmes régionaux européens



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Discours introductionnels



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Xavier BONNEFONT

Maire d'Angoulême



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Alain ROUSSET

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Carsten **RASMUSSEN**

Commission européenne
Chef d'unité – DG Regio



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Ordre du jour

I. Programmations 2014-2020

- Clôture/fin de gestion

II. Programmations 2021-2027

- Etats d'avancement
- Modification des programmes
- Point d'étape communication
- Informations diverses

III. Informations post 2027





I. Programmmations 2014-2020



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Fin de gestion FEADER

Paielements au 31/12/2025

PAIEMENTS			
Type de mesures	MAQUETTE EN VIGUEUR	Payé €	Taux de paiement
TOTAL GLOBAL des 3 PDR	2 316 516 836 €	2 246 760 926 €	96,99%
Mesures Agricoles non surfaciques	461 220 816 €	421 045 328 €	91,29%
<i>Dont Socle : Mesures Agricoles non surfaciques 2014-2022</i>	392 937 916 €	361 077 675 €	91,89%
<i>Dont Relance : Mesures Agricoles non surfaciques 2021/2022</i>	68 282 900 €	59 967 653 €	87,82%
Mesures Agricoles surfaciques (ICHN, MAEC, BIO)	1 545 782 490 €	1 530 899 981 €	99,04%
<i>Dont Socle : Mesures Agricoles surfaciques 2014-2022</i>	1 494 278 300 €	1 480 601 493 €	99,08%
<i>Dont Relance : Mesures Agricoles surfaciques 2021/2022</i>	51 504 190 €	50 298 488 €	97,66%
Mesure Developpement Local	166 420 191 €	162 642 080 €	97,73%
Mesures FORET	70 354 126 €	69 160 209 €	98,30%
Mesures ENVIRONNEMENT (Natura 2000 ...)	35 996 254 €	32 892 784 €	91,38%
Assistance technique	36 742 959 €	30 120 543 €	81,98%

Taux de paiements final par PDR : (AQU : 97,51 % ; LIM : 97,96 % ; POC : 94,75 %)

Rappel taux de réalisation programmation 2007-2013 : AQU : 95,6 % ; LIM : 95,8 % ; POC : 92,9%)



Fin de gestion FEADER

Pour rappel les **RAMO** 2025 relatifs à la dernière année de mise en œuvre de la programmation 2014-2022 des PDR, sont soumis à l'approbation du Comité de suivi jusqu'au **23 juin 2026** pour transmission à la Commission européenne au plus tard le 30 juin 2026.

L'**évaluation Ex-post** de la programmation 2014-2022 a été lancée fin 2025 et est actuellement en cours de réalisation avec les cabinets EDATER et AMD International. Elle sera soumise pour avis au Comité de suivi lors de la consultation prévue du **12 au 26 novembre 2026** pour transmission à la Commission européenne au plus tard le 31 décembre 2026.





II. Programmmations 2021-2027



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Programme FEDER-FSE+

2021-2027



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027



Synthèse avancement du programme FEDER FSE+ 2021-2027							
	Maquette*	UE sélectionné					
FEDER	710 666 286	277 144 971	soit	39,00%	du programme	811	dossiers
FSE+	134 741 084	124 049 951	soit	92,07%	du programme	901	dossiers
Total UE 2127	845 407 370	401 194 922	soit	47,46%	du programme	1 712	dossiers

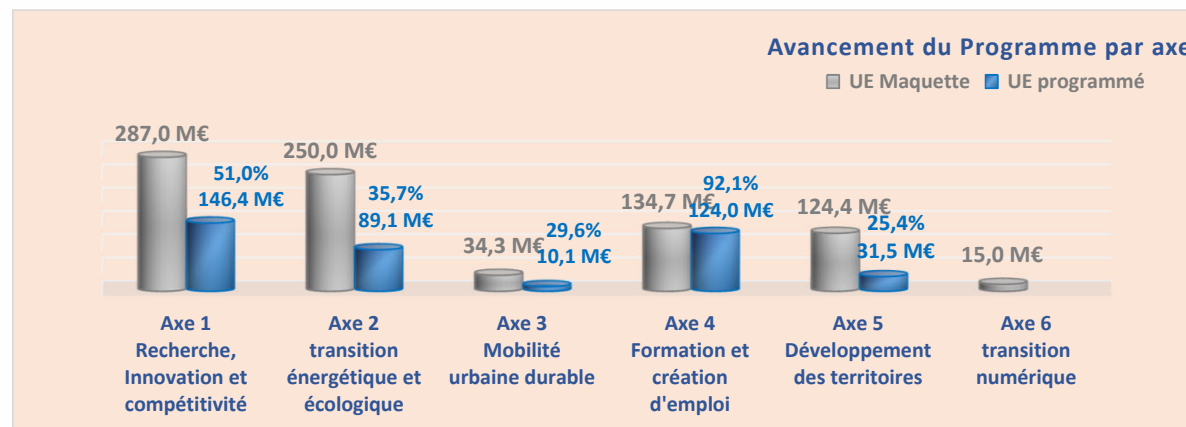
Données ICP du 29/05/2026

* Maquette hors AT

Taux de programmation en cout total : 77,07%

✓ **Stock de dossiers en cours d'instruction** : plus de 900 sur l'ensemble des axes pour un montant UE estimé à 46 M€ (FEDER : 43 M€ et FSE + : 3 M€)

➔ **taux de programmation potentiel suite ICP Juillet = 54 % (FEDER et FSE +)**



Programme Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+

■ Point d'étape FEDER

- ✓ Un **taux de programmation en montant UE en progression** : **39%** et des avancements différents selon les objectifs spécifiques.
- ✓ Des mesures **performantes** sur la **compétitivité des PME** (74 %), la **numérisation** (65,6 %), les **énergies renouvelables** (58,4 %).
- ✓ Des **AMI et AAP** contribuant à faire progresser la programmation du **volet Transition Energie/environnement (axe2)** :
 - AMI logement social
 - 2ème AAP Rénovation énergétique
 - AAP plan Plage notamment /stratégie littorale
- ✓ Des **projets importants à venir** : Ferrocampus (projet intégré de Recherche, d'Innovation et de Formation) - 20 M€ ; dossiers liés au CPER (27 M€).
- ✓ **Difficultés pour certaines mesures** : montage/encadrement juridique, complexité règlementaire, commande publique et acculturation de certains porteurs

=> Une avancée dans la **dynamique globale de programmation** et des **dossiers à venir et en cours d'instruction** qui laissent présager la **consommation des crédits** sous réserve du contexte économique et budgétaire.



Programme Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+

■ Point d'étape FSE+

- ✓ Une **programmation dynamique (92%)** avec un objectif de programmation à 105% d'ici la fin d'année 2026
- ✓ Des **taux d'avancement différents selon les objectifs spécifiques** liés aux spécificités des projets :
 - Sur l'OS 4.7 dédié à la formation, on constate une grande proportion de projets pluriannuels (marchés de formation) qui se déroulent jusqu'en 2027 et sont déjà programmés expliquant un taux de programmation à 118%.
 - Sur les autres OS, les réalisations des projets sont sur un rythme annuel expliquant une programmation plus lente
 - S'agissant de dispositifs inscrits dans le programme et pour certains reconnus d'importance stratégique (ERIP, E2C, AMPLI), une programmation est planifiée sur 2027 et 2028.
- ✓ A noter également, des **appels à projets en cours d'instruction** (réussite étudiante, transformation de l'appareil de formation...) qui viendront alimenter la programmation dans les prochains mois.
- ✓ Des **dispositifs accompagnés** (ERIP, ENA, CAE, Incubateurs de l'ESS) qui visent une couverture équilibrée du territoire
- ✓ Une **stratégie d'animation territoriale** en réflexion pour favoriser l'émergence de projets sur des territoires moins dynamiques sur l'entrée ESS notamment.



Programme Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+

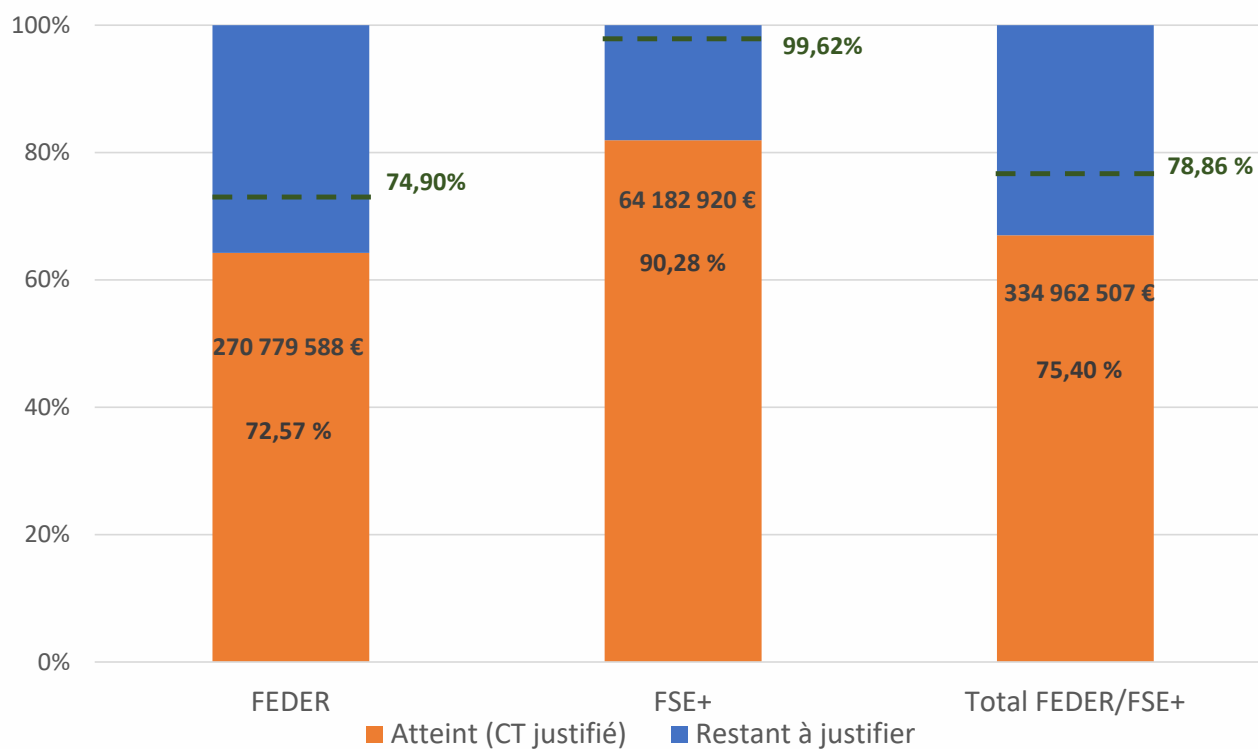
Dégagement d'office au 9 juin 2026



Objectif DO 2026 :

FEDER : 373 138 397 €

FSE : 71 091 215 €



Stock dépenses

FEDER : 42 705 312 €

FSE+ : 51 948 722 €

Traitement FC

FEDER : 8 735 861 €

FSE+ : 6 638 416 €



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Modifications PR FEDER-FSE+ 21-27

Nouvelle-Aquitaine



Propositions de modifications Programme Nouvelle-Aquitaine FEDER-FSE+

Objectif : Poursuivre la dynamique de programmation et **garantir l'absorption totale des fonds** en apportant certains ajustements au niveau du Programme - **Pas de changement de la stratégie** initiale du programme.

✓ **Axe 1 Recherche, Innovation et transformation numérique - FEDER**

- Transfert de **4,35 M€ de l'osp 1.1** (Recherche et Innovation) **vers l'osp 1.2** (Transformation numérique).
- Transfert de **3,3M€ de l'osp 1.5** (Infrastructures numériques) **vers l'osp 1.2** (Transformation numérique).

✓ **Axe 2 Transition énergétique et écologique – FEDER**

- Transfert de crédits de **4,2M€ de l'osp 2.1** (Efficacité énergétique) et de **5.8M€ de l'osp 2.8** (Mobilité durable) **vers l'osp 2.2** (Energies renouvelables)
- Transfert de crédits de **6 M€ de l'osp 2.7** (Biodiversité) **vers l'osp 2.4** (Changement climatique)



La Région Nouvelle-Aquitaine **s'inscrit pleinement dans l'appel de la Commission à mobiliser le FEDER pour soutenir des investissements énergétiques à impact rapide** - communication « AccelerateEU – Union de l'énergie ».

✓ **Axe 4 Capital humain - FSE+ :** Modifications liées au soutien et à l'accompagnement de l'emploi local par l'ESS et l'innovation sociale

- **Typologie d'action :** dispositif de financement de l'amorçage de micro-projets de l'ESS au profit de la création de l'emploi et des initiatives économiques dans les territoires. Il s'agit d'élargir le champ d'intervention du FSE+ au-delà de la phase d'amorçage en permettant également le **soutien à la consolidation et au développement de micro-projets.**
- **Cible de l'indicateur EESO01 :** Nombre d'entreprises de l'ESS accompagnées.

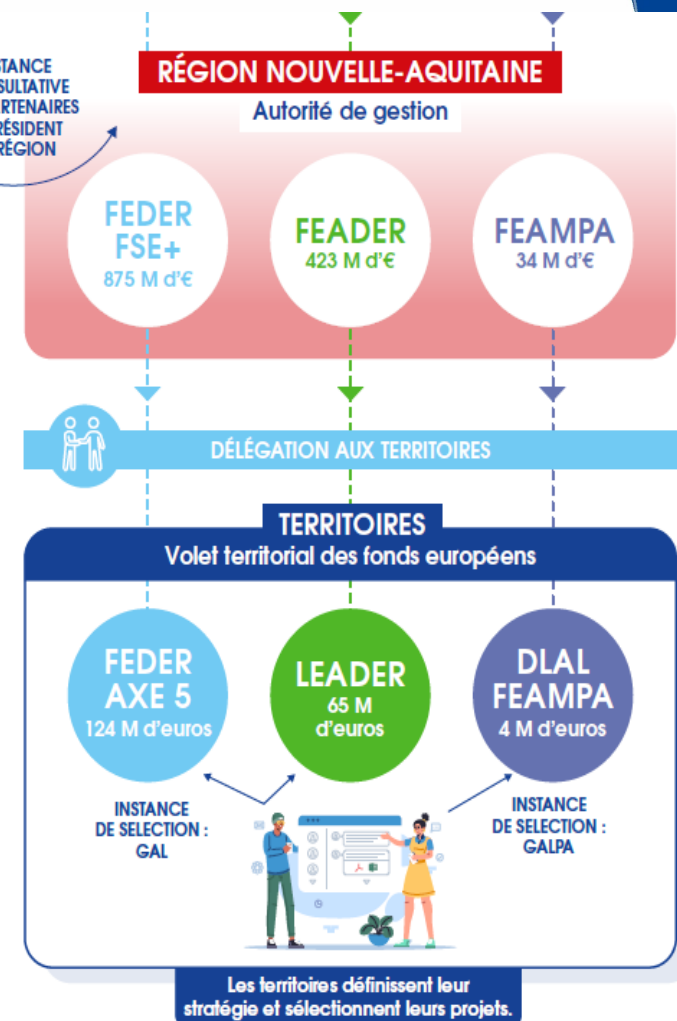
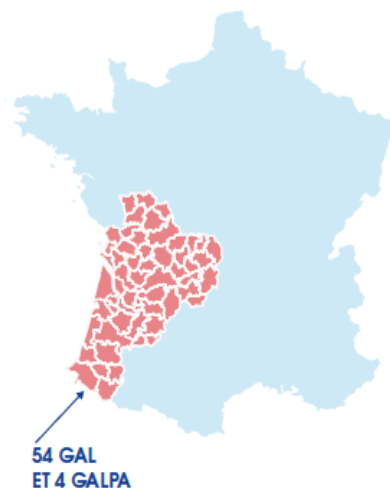


VOLET Territorial



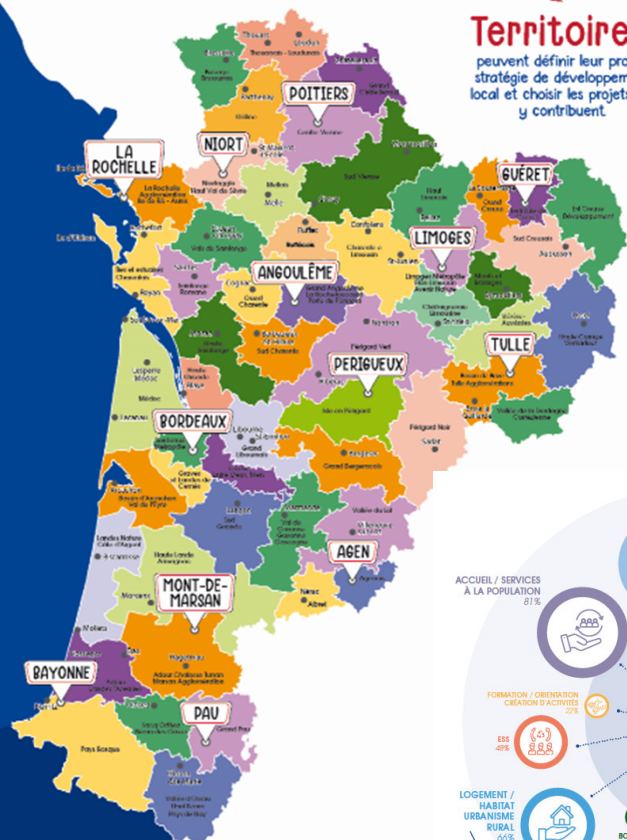
Le Volet Territorial des Fonds Européens : une spécificité Nouvelle-Aquitaine

- Une enveloppe **pluri-fonds** de **193 M€ déléguée aux territoires**, soit 15 % des crédits sous la responsabilité de la Région
- **Via le DLAL** Développement Local par Les Acteurs Locaux :
 - une **démarche concertée et ascendante**
 - une gouvernance locale : le **GAL, Groupe d'Action Locale**



54

Territoires
peuvent définir leur propre
stratégie de développement
local et choisir les projets qui
y contribuent.



Le Volet Territorial des Fonds Européens :

- ❑ 54 GAL = 54 Stratégies locales de développement « mini-programmes européens de territoire » couvrant 100% du territoire régional
- ❑ Mobilisant 15 thématiques
- ❑ 2266 membres de GAL mobilisés sur le territoire pour assurer un **copilotage public-privé** de la stratégie locale de développement et la **sélection des projets au niveau local**
-> En cours de renouvellement suite aux élections de mars 2026



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

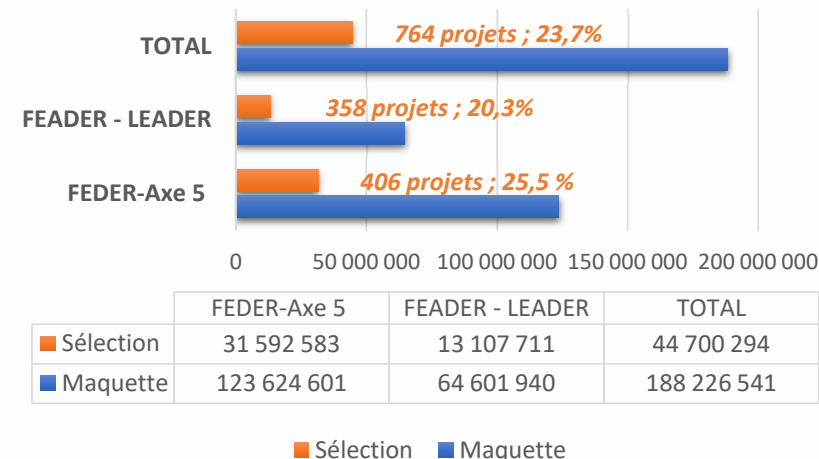
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Volet Territorial des Fonds Européens : Etat d'avancement de la programmation Juin 2026

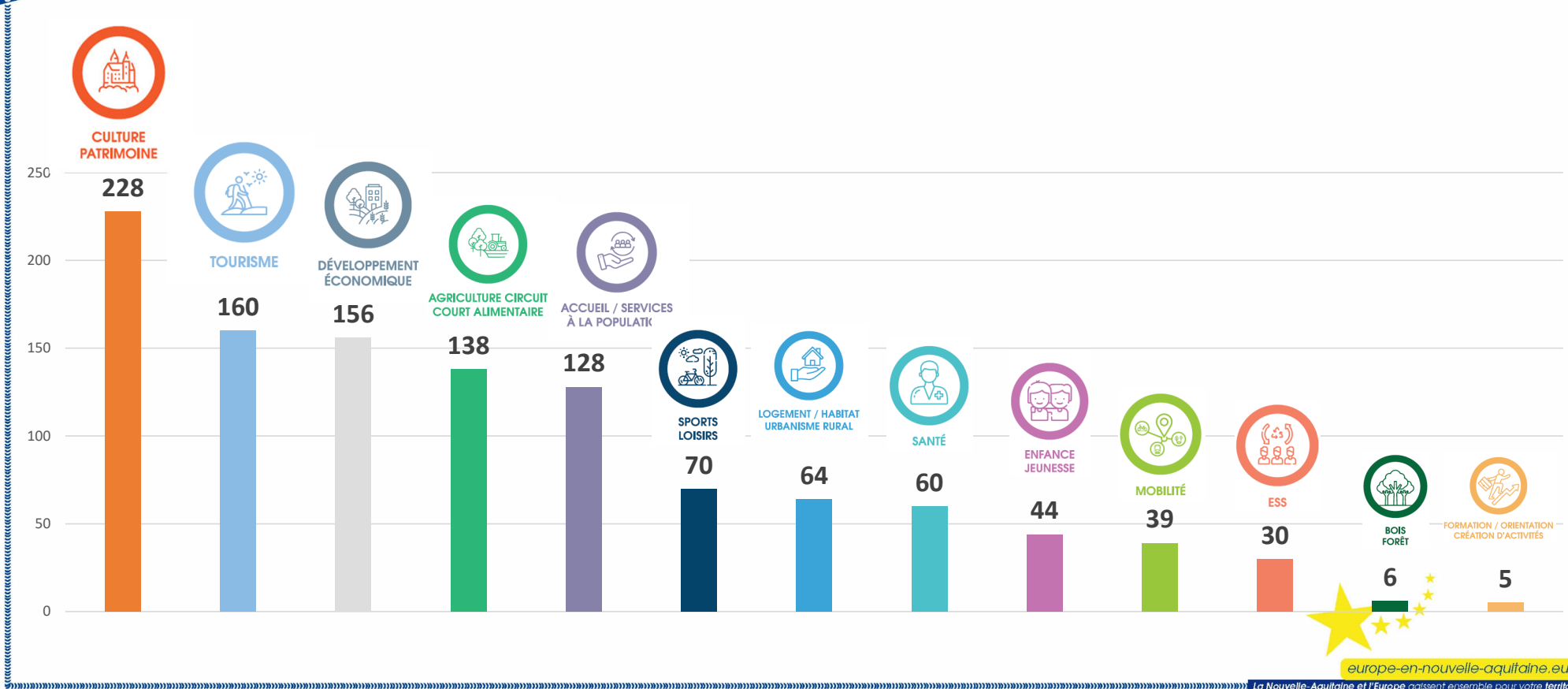
764 projets soutenus

Soit 23,7% de l'enveloppe financière du
Volet Territorial

- ❑ **392 réunions de GAL** depuis 2023
(dont 166 instances de sélections de projets)
- ❑ **3 145 pré-demandes** depuis le début de la programmation
- ❑ **dont 2186 dossiers** ayant reçu un **avis d'opportunité favorable** par les GAL



Volet Territorial des Fonds Européens : Dynamique par thématique





Plan stratégique régional FEADER

2023-2027



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



NEO TERRA
Transition écologique
et énergétique

Le PSR, la convergence des objectifs régionaux et européens



Quatre enjeux :

Renouvellement générationnel

93,5
M€

- Accompagnement des projets d'installation
- Intégration de nouveaux profils sociologiques (diplôme, âge, ...)
- Eco-conditionnalité

Alimentation durable

35,2
M€

- Offre alimentaire locale
- Répartition plus équitable de la valeur
- Alimentation saine

Compétitivité Transition écologique (Agriculture – Forêt – Montagne)

216,8
M€

- Adaptation des exploitations
- Adaptation au Changement Climatique
- Atténuation du Changement Climatique/stockage du carbone)
- Biodiversité

Développement territorial

64,6
M€

- Appui aux territoires ruraux les plus fragiles

Approche interfonds, en lien avec le
PO FEDER-FSE FEAMPA

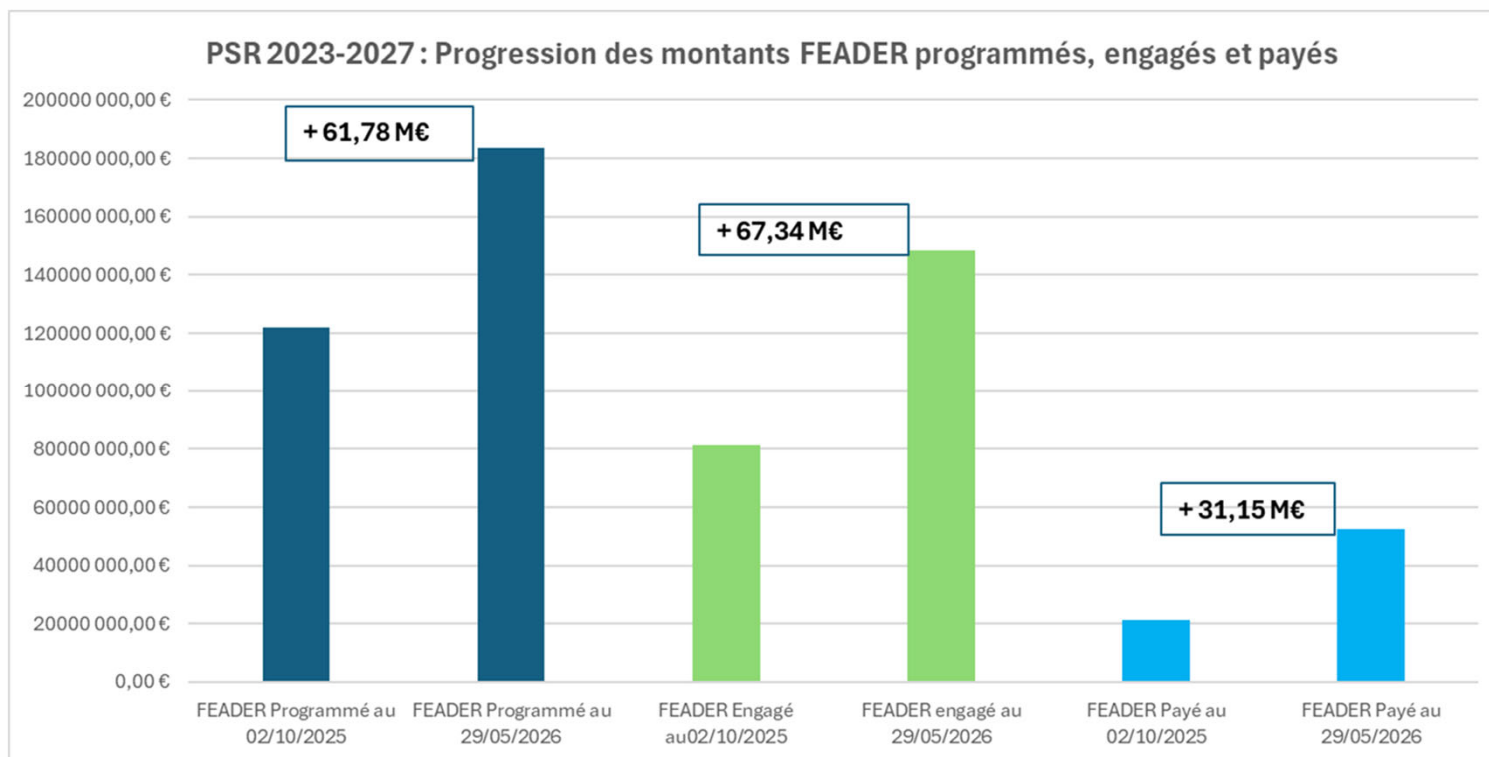
europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Progression d'octobre 2025 à mai 2026 (8 mois)

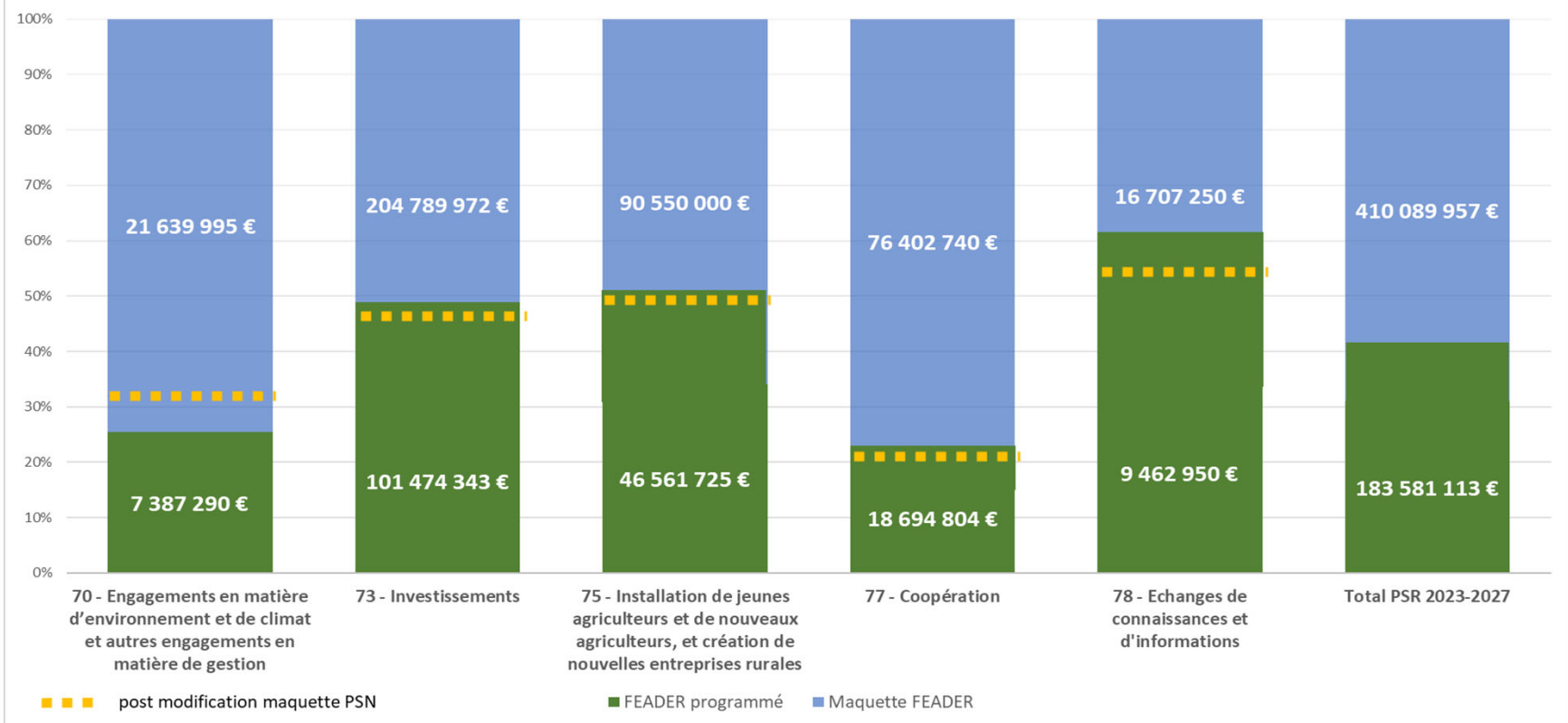
Au 29/05/2026 :

- 183,58 M€ programmés (44,77% maquette hors AT)
- 154,73 M€ engagés (37,73% maquette hors AT)
- 57,86 M€ payés (14,11% maquette hors AT)



Programmation financière du PSR (programmé / maquette)

ETAT D'AVANCEMENT FEADER NOUVELLE-AQUITAINE 2023-2027



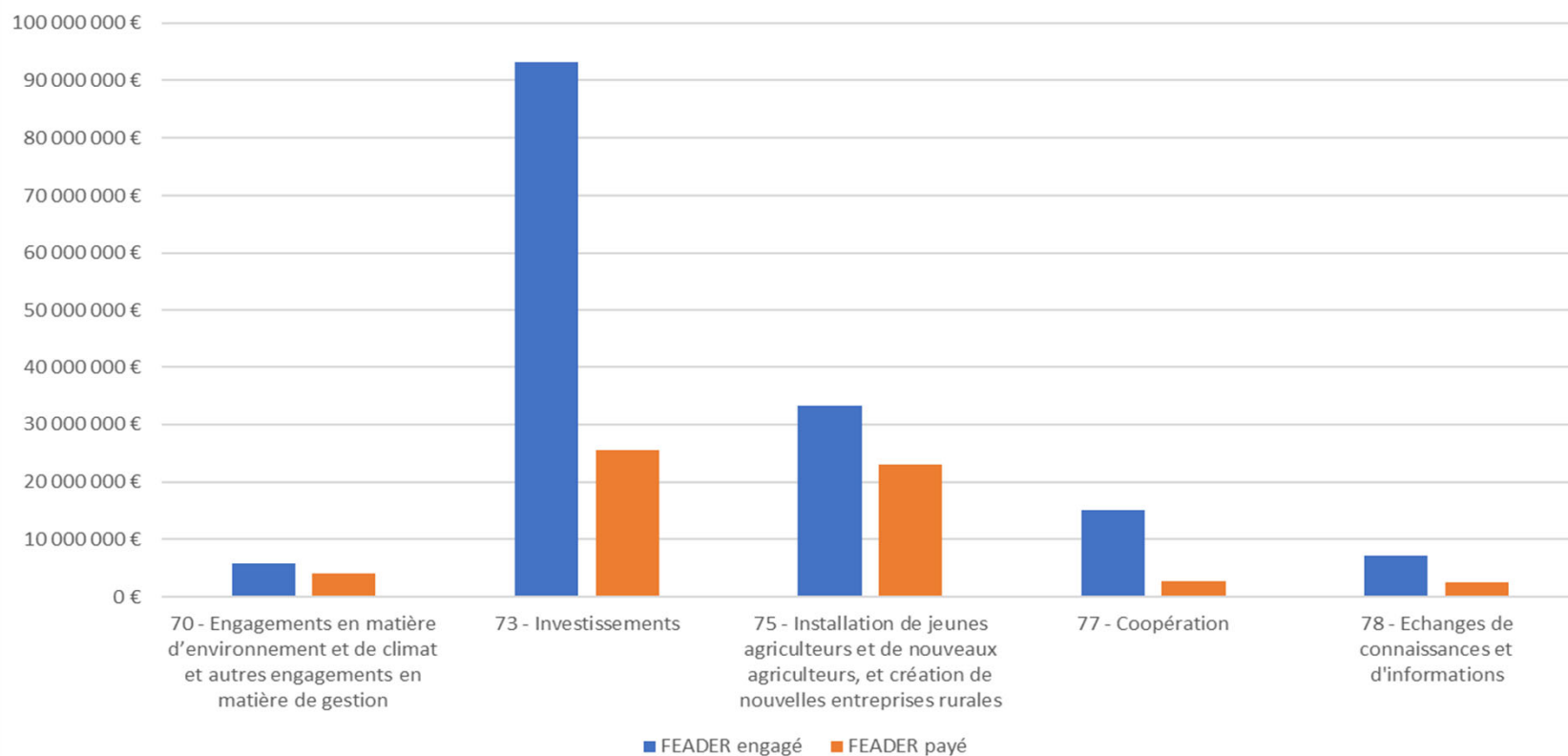
Données au 29 mai 2026

europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Programmation financière du PSR (engagé / payé)

ETAT D'AVANCEMENT FEADER NOUVELLE-AQUITAINE 2023-2027



Données au 18 mai 2026

europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Programme Stratégique Régional FEADER 23-27
Avancement du programme
A l'issue de l'ICP du 29/05/2026

Intervention PSN	Maquette FEADER	FEADER programmé à l'issue de l'ICP du 29/05/2026			FEADER engagé au 18/05/2026			FEADER payé au 18/05/2026			Région programmée
		Nombre de dossiers	Montant	Taux de programmation	Nombre de dossiers	Montant	Taux d'engagement	Nombre de dossiers	Montant	Taux de paiement	
70 - Engagements en matière d'environnement et de climat et autres engagements en matière de gestion	30 125 295,00 €	2 236	7 387 290,00 €	24,52%	1 738	5 900 040,68 €	19,59%	1 243	4 042 779,92 €	13,42%	1 844 130,25 €
73 - Investissements	199 784 971,83 €	4 541	101 474 343,26 €	50,79%	4 206	93 141 251,63 €	46,62%	1 687	25 469 153,57 €	12,75%	65 731 028,93 €
75 - Installation de jeunes agriculteurs et de nouveaux agriculteurs, et création de nouvelles entreprises rurales	89 750 000,00 €	3 965	46 561 725,00 €	51,88%	2 005	33 351 420,00 €	37,16%	1 724	23 041 434,00 €	25,67%	31 041 150,00 €
77 - Coopération	75 101 940,00 €	406	18 694 804,00 €	24,89%	325	15 198 638,88 €	20,24%	66	2 667 715,14 €	3,55%	5 591 820,32 €
78 - Echanges de connaissances et d'informations	15 327 750,00 €	125	9 462 950,44 €	61,74%	92	7 136 915,10 €	46,56%	46	2 637 831,27 €	17,21%	5 954 609,66 €
Total PSR 2023-2027 hors AT	410 089 956,83 €	11 273	183 581 112,70 €	44,77%	8 366	154 728 266,29 €	37,73%	4 766	57 858 913,90 €	14,11%	110 162 739,16 €
Assistance technique	16 750 000,00 €								3 847 923,87 €	22,97%	

Les cofinancements publics nationaux mobilisables (hors Région)

Dispositifs ayant fait l'objet d'une convention financière avec co-financeurs autre que Région	Co-financeurs signataires
73-01-01 Plan de Modernisation des Elevages (PME)	Agence de l'Eau Adour Garonne Département des Landes
73-01-02 Investissements collectifs (CUMA)	Agence de l'Eau Adour Garonne Département des Landes Département des Pyrénées-Atlantiques
73-01-03 Plan Végétal Environnement (PVE)	Agence de l'Eau Adour Garonne Agence de l'Eau Loire Bretagne
73-01-04 Mécanisation en zone de montagne	Département des Pyrénées-Atlantiques
73-01-06 Investissements Pastoraux (investissement et transformation)	Département de la Dordogne Département des Pyrénées-Atlantiques
73-01-07 Investissements hydrauliques sur l'exploitation agricole	Département de la Dordogne
73-07-01 Infrastructures hydrauliques agricoles collectives	Département de la Gironde
73-08-01 Renouvellement des Forêts et adaptation au changement climatique (Peuplements forestiers)	Département de la Dordogne Département des Pyrénées-Atlantiques



Les cofinancements publics nationaux mobilisables (hors Région)

Dispositifs ayant fait l'objet d'une convention financière avec co-financeurs autre que Région	Co-financeurs signataires
78-01-01 Actions de diffusion, d'échanges de connaissances et d'informations et de démonstration au service de la transition agroécologique	Agence de l'Eau Adour Garonne Agence de l'Eau Loire Bretagne
78-01-02 Conseil stratégique et technique au service de la transition agroécologique	Agence de l'Eau Adour Garonne Agence de l'Eau Loire Bretagne
78-01-03 Animation Pastorale	Département des Pyrénées-Atlantiques Département de la creuse
77-05-01 LEADER	Agence de l'Eau Adour Garonne Agence de l'Eau Loire Bretagne Département de la Haute Vienne Département de la Lot et Garonne Département de la Charente Maritime Département de la Gironde Département de la Creuse Département de la Charente Département de la Corrèze Département de la Dordogne Département des Landes Département des Pyrénées-Atlantiques Département des Deux-Sèvres Département de la Vienne

Modification du PSR 2023-2027

Pour rappel une consultation du Comité de suivi est en cours jusqu'au **23 juin 2026** pour avis sur une modification du Programme Stratégique Régional 2023-2027 portant sur :

- la modification du taux d'aide publique concernant le dispositif 73.07.01 « Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles sur les territoires »
- l'ajout d'un bénéficiaire concernant le dispositif 73.08.01 « Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique »



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

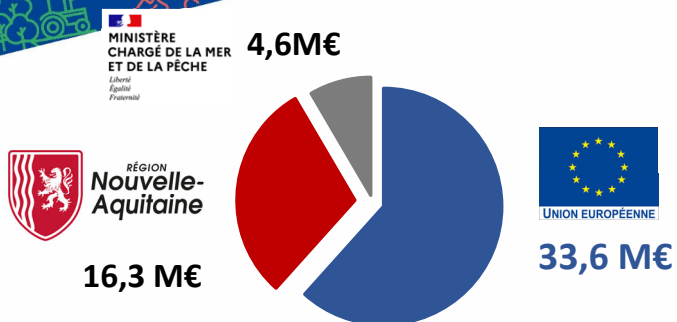


Mesures régionales du programme national FEAMPA 2021-2027



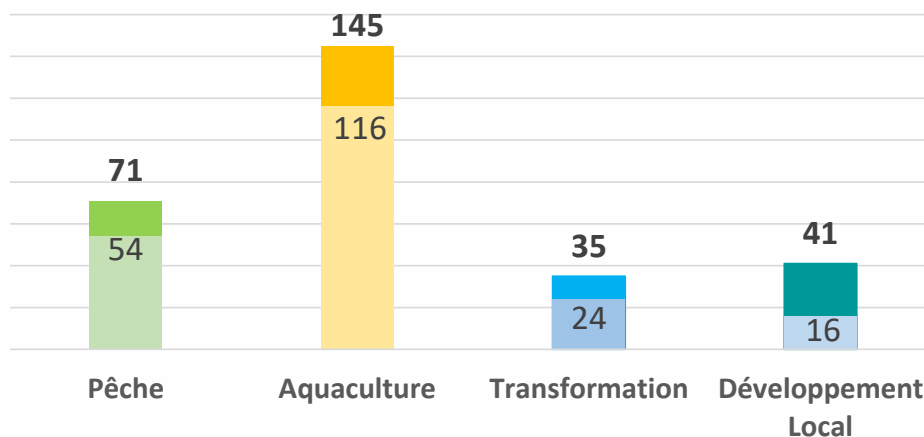
europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



292 projets programmés = 48% de la maquette

210 projets payés = 72% des projets programmés



FEAMPA



Soutenir une **pêche responsable et durable**, attractive et à forte valeur ajoutée



Encourager une **aquaculture exemplaire** en matière d'environnement, de qualité sanitaire et d'innovation



Accompagner la **valorisation et la transformation des produits** et co-produits de la pêche et de l'aquaculture



Soutenir le **développement d'une économie bleue durable** à l'échelle locale



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

FEAMPA

Pêche – 71 projets – Taux de programmation de 45% (5 338 173 €)

- investissements portés par les entreprises de pêche pour la **modernisation** et **l'efficacité énergétique** des navires, l'amélioration des **conditions de travail**, la **santé et la sécurité** à bord
- investissements dans les ports de pêche pour la sécurité, l'efficacité énergétique et environnementale



Aquaculture – 145 projets – Taux de programmation de 62 % (7 429 083 €)

- investissements portés par les entreprises **conchylicoles**, **piscicoles** et **algales** (installation, sanitaire, adaptation changement climatique)
- projets collectifs de filières pour la **réhabilitation des friches ostréicoles**, le suivi **sanitaire** en pisciculture et le suivi des **conditions d'élevage** des huîtres

Transformation – 35 projets – Taux de programmation de 44 % (832 143 €)

- **stratégies qualité** des filières et opérations collectives de **communication** des produits
- investissements et **innovation** portés par des **entreprises de transformation**

Développement Local – 41 projets – Taux de programmation de 42 % (1 672 104 €)

- projets portés dans le cadre des quatre **stratégies locales Economie bleue** : **développement économique**, **culture et patrimoine**, **recherche expérimentation**, **communication et attractivité**

Dégagement d'Office

31/12/2025 : premier objectif de paiement de la programmation FEAMPA avec 95,8 M€ de FEAMPA à déclarer auprès de la Commission européenne dont 5,69 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine

Cible atteinte : 106,9 M€ déclarés dont 6,1 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine → pas de dégagement d'office

31/12/2026 : deuxième jalon de paiement à atteindre pour le FEAMPA

Objectif France : 199,3 M€ de FEAMPA à déclarer auprès de la Commission européenne

→ Objectif Nouvelle-Aquitaine : 11,8 M€ de FEAMPA à déclarer → 8,8 M€ déclarés à fin février 2026

Remaquettage et fin de programmation

- Remaquettage 2026 en cours :
 - Concertation du **partenariat régional** avec les différentes filières entre mars et juin 2026
 - Travail de consolidation et proposition de remaquettage par la Région : en cours
 - Présentation (avancement, remaquettage et nouvelles modalités) en **Comité Régional Partenarial** du 15 septembre 2026
 - **Comité National de Suivi** – validation remaquettage national en fin d'année 2026





Programmes de Coopération Territoriale Européenne 2021-2027



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Enveloppe FEDER : 243 M€

Taux d'intervention : 65% FEDER



- ✓ 13 AAP dont 6 concernent la NA
- ✓ 245 projets programmés dont 139 avec la participation d'acteurs NA
- ✓ Retombées FEDER en NA: 55,6 M €

Appels à projets:

- 1^{er} AAP (2023) : 83 projets, dont 54 avec la participation d'acteurs NA
- Opérations d'importance stratégique (2023) : 5 projets, dont 2 avec la participation d'acteurs NA
- Aire fonctionnelle Ouest – AFOMEF (2024) : 6 projets, tous impliquant des acteurs NA
- 2nd AAP (2025) : 68 projets, dont 47 avec la participation d'acteurs NA
- Appel à petits projets (2025) : 33 projets, dont 15 avec la participation d'acteurs NA
- Aire Fonctionnelle Centre (2026) : 6 projets, dont 3 avec la participation d'acteurs NA
- AAP Objectif INTERREG (2026) : 17 projets, dont 12 avec la participation d'acteurs NA

Nouveautés :

OP5 et zones fonctionnelles
Appel à petits projets
ISO 1 Gouvernance INTERREG



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

T-IA-KI – plateforme pour soutenir les aidants

- ✓ **Coût total: 1 782 071 €**
- ✓ **FEDER: 1 158 346 €** dont **543 826 €** pour la Nouvelle-Aquitaine
- ✓ **Dates de réalisation:** du 01/01/2026 au 31/12/2028
- ✓ **Partenaires néo-aquitains:** ESTIA, Association LesPEP64, Association Twinkle Star For 64 et STEP (Nouvelle-Aquitaine), Pôle de Ressources Régional des Maladies Neuro-Dégénératives (Occitanie)
- ✓ **Partenaires espagnols:** Navarrabiomed - Centro de Investigación Biomédica (Navarre), Grupo SIFU (Catalogne), Oroï Wellbeing (Euskadi), Fundación Rey Ardid (Aragon)
- ✓ **Objectif:** Le projet vise à intensifier les échanges de bonnes pratiques entre professionnels, aidants et institutions. Il encourage la capitalisation, le partage et la diffusion gratuite de ces pratiques, notamment grâce au développement d'un outil numérique spécifiquement conçu pour les aidants.
- ✓ **Actions:** Mise en réseau des aidants et des professionnels, échanges et valorisation des bonnes pratiques médico-sociales, avec le développement d'une plateforme numérique innovante intégrant l'IA, la création de vidéos et de tutoriels concrets pour accompagner les professionnels au quotidien.



Espace Atlantique

Enveloppe FEDER : 105 M€

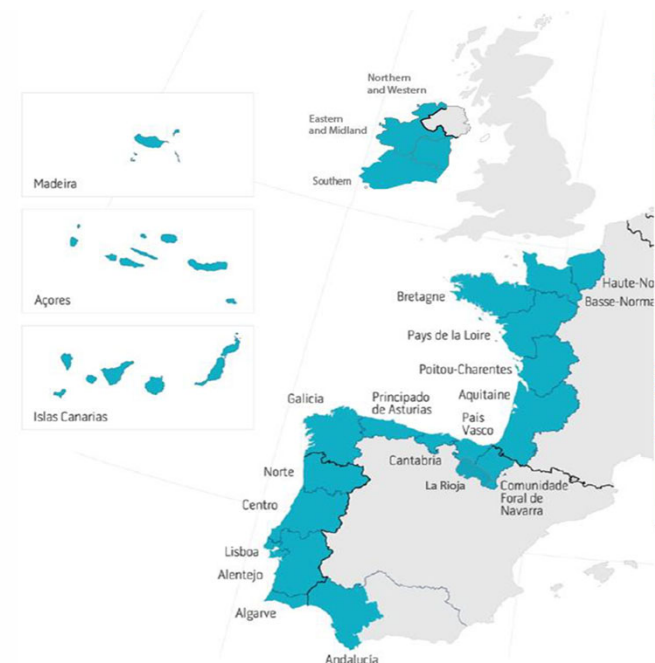
Taux d'intervention : 75% FEDER

- ✓ **52** projets programmés dont **17** avec la participation d'acteurs **NA**
- ✓ Retombées FEDER en NA: 6,5 M€

AAP 1 : 27 projets sélectionnés, dont 8 avec la participation d'acteurs NA

AAP 2 : 1 projet sélectionné

AAP 3 : 24 projets sélectionnés, dont 9 avec la participation d'acteurs NA



Calendrier indicatif des prochains appels à projets Espace Atlantique :

Appel à projets	Priorités	Budget FEDER	Lancement	Clôture
4 ^{ème} appel à projets	Priorités : 1,2,3 et 4	6 909 268,38 €	2026	2027



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



L'EUROPE EN RÉGION

Interreg
Atlantic Area



Co-funded by
the European Union

SMART Coast

- ✓ **Coût total: 3 186 799,53 €**
- ✓ **FEDER: 2 963 093,71 €** dont **459 614,69 €** pour la Nouvelle-Aquitaine
- ✓ **Dates de réalisation:** du 03/07/2025 au 31/12/2027
- ✓ **Partenaires néo-aquitains:** Groupement d'Intérêt Public Littoral en Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle Aquitaine, France) et Communauté d'Agglomération Pays Basque
- ✓ **Partenaires transnationaux:** **Gobierno de Cantabria** (Consejería de Fomento, Vivienda, Ordenación del Territorio y Medio Ambiente) (Cantabria, Espagne), **Munster Technological University** (Hospitality, Culinary Arts & Tourism) (Southern, Ireland), **UNIVERSIDADE DE VIGO** (Knowledge Organisation Group) (Galicia, Espagne), **SECRETARIA REGIONAL DO TURISMO, MOBILIDADE E INFRAESTRUTURAS** (Direção Regional do Turismo) (Região Autónoma dos Açores, Portugal), **REGIÃO DE TURISMO DO ALGARVE** (Algarve, Portugal), **UNIVERSIDAD DE CANTABRIA** (Grupo de Inteligencia de Marketing) (Cantabria, Espagne) et **Ayuntamiento de Piélagos** (Cantabria, Espagne).
- ✓ **Objectif:** Le projet a pour objectif d'améliorer la gestion des flux touristiques sur le littoral atlantique afin de préserver les sites naturels sensibles. Il développe des outils et teste des actions pour améliorer l'accueil tout en limitant les impacts environnementaux. Grâce à la coopération entre régions, il élabore une stratégie durable et reproductible.
- ✓ **Actions :** Les actions consistent à analyser les flux touristiques sur les sites littoraux sensibles, développer des outils de suivi et d'aide à la gestion, expérimenter des actions pilotes sur le terrain pour réguler la fréquentation et améliorer l'accueil des visiteurs, ainsi qu'à favoriser la coopération entre régions afin d'identifier et diffuser des bonnes pratiques, en vue de construire une stratégie durable et reproductible pour la gestion du tourisme côtier.



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

SUDOE

Enveloppe FEDER : 106 M€

Taux d'intervention : 75% FEDER

✓ **76** projets programmés dont **49** avec la participation d'acteurs **NA**

✓ Retombées FEDER en NA: 15,2 M€

AAP 1 : 34 projets sélectionnés, dont 19 avec la participation d'acteurs NA

AAP 2 : 42 projets sélectionnés, dont 30 avec la participation d'acteurs NA



Appel à projets	Priorités	Budget FEDER	Lancement	Clôture
Appel à projets « structurants »	Priorités : 1 (risques incendies) et 3 (vieillesse)	8,7M€ (5,7M€ incendie et 3M€ vieillissement)	AAP ouvert	30 Sept 2026
Appel à projets « capitalisation »	Priorités : 4	5,3M €	AAP ouvert	30 Sept 2026
Appel à projets « valorisation »	Amplifier l'impact des résultats des projets approuvés	En fonction des reliquats	juin 2027 et janvier 2028	À déterminer



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Alerter et lutter contre le gel de printemps dans l'agriculture et l'arboriculture

- ✓ **Coût total:** 1,6M €
- ✓ **FEDER:** 1,2M € dont 466 500€ pour la Nouvelle-Aquitaine
- ✓ **Dates de réalisation:** du 01/01/2024 au 31/12/2026
- ✓ **Partenaires néo-aquitains:** Association Climatologique de la Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest, Chambre d'Agriculture de la Dordogne, INVENIO
- ✓ **Partenaires espagnols :** Institut de Recerca i Tecnologia Agroalimentàries ; NEIKER-Instituto Vasco de Investigación y Desarrollo Agrario, S.A. ; Instituto Murciano de Investigación y Desarrollo Agrario y Medioambiental ; Hydrometeorological Innovative Solutions, S.L
- ✓ **Partenaires portugais :** Instituto Politécnico de Bragança (Escola Superior Agrária) ; Comunidade Intermunicipal Viseu Dão Lafões



- ✓ **Objectif:** développer et expérimenter des solutions innovantes pour la prévention et l'adaptation au risque de gel, et élaborer un système d'alerte précoce pour les producteurs, à travers un système de soutien et une série de rapports avec recommandations.
- ✓ **Actions:** Elaboration d'un Livre Blanc pour l'amélioration des politiques publiques de prévention et gestion du risque, et réalisation d'un plan d'action pour la mise en œuvre technique des solutions innovantes à l'échelle pilote
- ✓ **+ d'info :** [An-Gel Sudoe - Interreg Sudoe](https://an-gel.sudoe.eu)

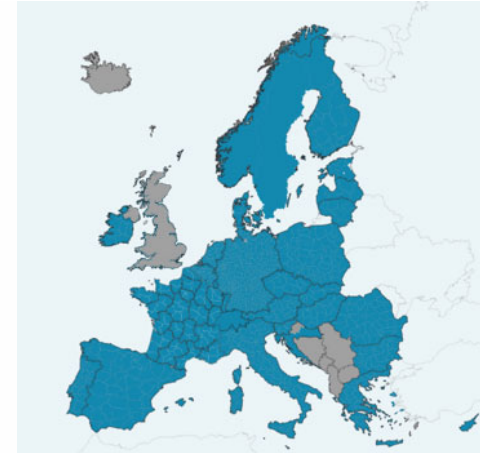


INTERREG EUROPE

Enveloppe FEDER : 379 M€

Taux d'intervention : 70% à 80% FEDER

- ✓ **263** projets programmés dont **12** avec la participation d'acteurs **NA**
- ✓ Retombées FEDER en NA: 2,6 M€



AAP 1 2022 : 72 projets sélectionnés, dont 6 avec la participation d'acteurs NA
La Région est partenaire associé de 5 d'entre eux.

AAP 2 2023 : 78 projets sélectionnés, dont 4 avec la participation d'acteurs NA
La Région est partenaire du projet RESEES (FEDER 146 400€).

AAP 3 2024 : 113 projets sélectionnés, 2 avec la participation d'acteurs NA
La Région est partenaire associé du projet BioPro



Les énergies renouvelables dans les moulins à eau européens

- ✓ **Coût total:** 1,6M €
- ✓ **FEDER:** 1,3M € dont 392 604€ pour la Nouvelle-Aquitaine
- ✓ **Dates de réalisation:** du 01/04/2024 au 30/06/2028
- ✓ **Partenaires néo-aquitains:** Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), Fédération des Moulins de France
- ✓ **Partenaires européens :** Martijanec (Croatie), Rzeszów (Pologne), Savinjska (Slovénie), Šaleška (Slovénie), Koroška (Slovénie), Kaunas (Lituanie)
- ✓ **Objectif:** réunir neuf partenaires afin de partager leurs connaissances et expériences sur les projets d'énergies renouvelables concernant les moulins à eaux existant, et potentiellement mettre en œuvre des actions pilotes.
- ✓ **Actions:** Rénovation d'un patrimoine historique qui présente plusieurs potentiels dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de l'économie, du social et de la culture.
- ✓ **+ d'info :** [RENEWAT - Renewable Energies in European Water Mills | Interreg Europe](https://renewat.eu)





Communication



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

FOCUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



[europe-en-nouvelle-aquitaine](https://www.instagram.com/europe-en-nouvelle-aquitaine)



[Europeennouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/Europeennouvelleaquitaine)



[europenouvelleaquitaine](https://www.linkedin.com/company/europenouvelleaquitaine)

Cibles des RS

- **Principale** : Grand public intéressé par l'Europe (Nouvelle-Aquitaine)
- **Secondaire** : Bénéficiaires et bénéficiaires potentiels des projets européens

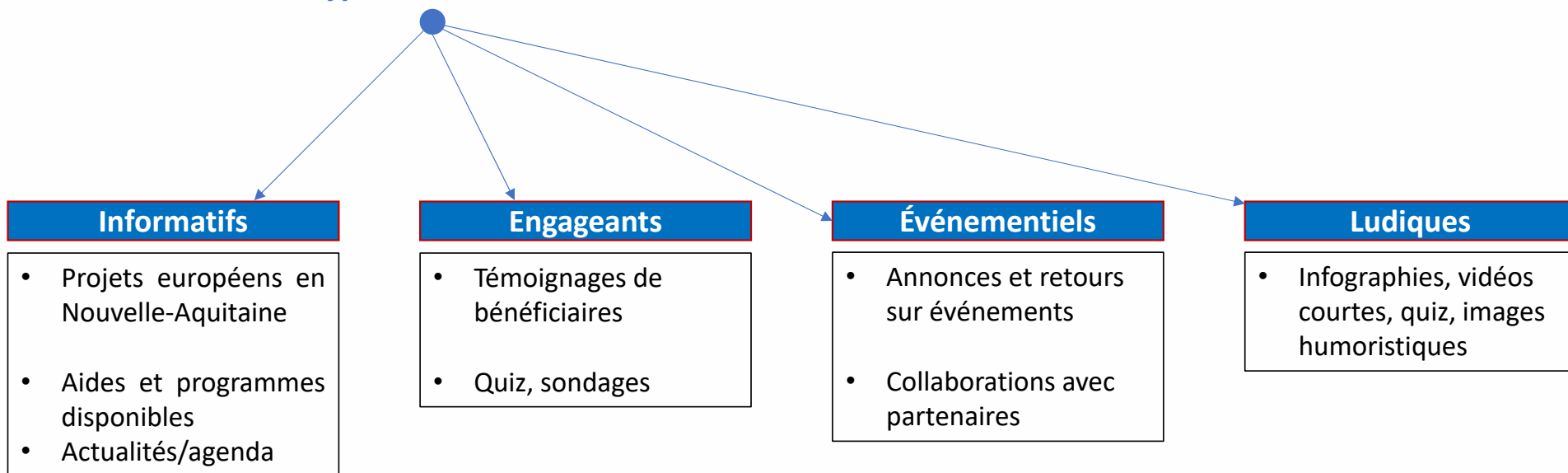


europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

STRATÉGIE ÉDITORIALE

Types de contenu



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

STATISTIQUES

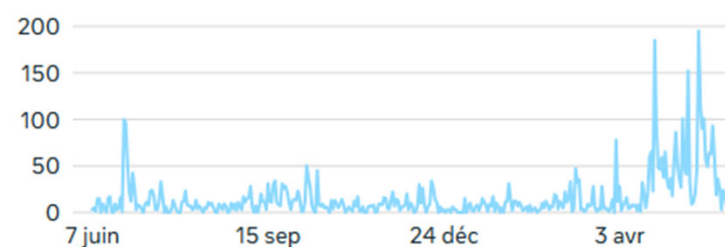


- Abonnés : 2 823 en janvier 2025 → 2 823 en mai 2026
- Augmentation sur 1 an des impressions 2025 max 748 et 2026 max 2 000
- Publications les plus populaires : Le Joli Mois de l'Europe, Appels à projets, fun facts , retour sur le séminaire de la coopération territoriale européenne.



Visiteurs de la page depuis 1 an (juin 2025- juin 2026) :

5,9 K ↑ 60 %



— Visites de la Page Facebook

europa-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



- Abonnés : 1 385 en janvier 2025 → 2 644 en mai 2026 (+1259)
- Augmentation sur 1 an des impressions 2025 max 3 582 et 2026 max 7 112
- Publications les plus populaires : offres d'emplois , appels à projets, fun facts , vidéos bénéficiaires.

Visiteurs de la page depuis 1 an (juin 2025- juin 2026) :

L'essentiel sur les visiteurs ?

1890
Vues de la page

919
Visiteurs uniques



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

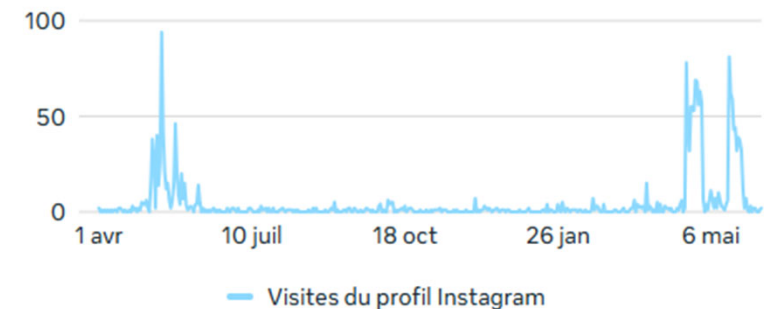


- Abonnés : 231 en janvier 2025 → 421 en mai 2026
- Publications les plus populaires : Le Joli Mois de l'Europe, les fun facts .



Visiteurs de la page depuis 1 an (juin 2025- juin 2026) :

2,1 K ↑ 475,6 %





Informations diverses



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Charte des Droits fondamentaux et respect de la Convention des Nations unies relative aux Droits des personnes handicapées

✓ **Article 9 Règlement 2021/1060** : « *les Etats membres et la Commission veillent au respect des droits fondamentaux et à la conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne lors de la mise en œuvre des fonds* »

- Les grands principes de la Charte : dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté, justice.
- Prise en compte de ces principes : dans le fonctionnement même de la structure porteur de projet, pour la mise en œuvre du projet ainsi que pour le traitement du dossier

✓ **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

⇒ Actions menées :

- Informations dans le **guide du porteur de projet**, le **guide de procédures**, la **demande de subvention**,
- Désignation d'un référent intégré dans le réseau national

⇒ Etat actuel : Aucune réclamation déposée



III. Informations Post 2027





Isabelle **BOUDINEAU**

Conseillère régionale
délégée à l'Europe et aux coopérations
européennes



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Jean-Pierre **RAYNAUD**

Vice-président du Conseil régional
Agriculture et transition agroécologique



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Carsten **RASMUSSEN**

Commission européenne
Chef d'unité – DG Regio



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

Cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 : un budget de l'Union Européenne plus flexible autour de 3 piliers

1 984Mrds €

1.062Mrds €

1

Cohésion, agriculture et développement rural, affaires maritimes, prospérité et sécurité

- Plans de partenariat nationaux et régionaux dont les aides au revenu de la politique agricole commune (PAC) et pêche, et la cohésion dont communautés rurales et le tourisme
- La Migration et gestion des frontières
- La Facilité de l'UE (réserve agricole, fonds de solidarité...)
- Remboursement au titre du plan de relance post-covid (NGUE)
- Soutien à la communauté chypriote turque
- Organismes décentralisés, dont Frontex et Europol

53% de la proposition alors qu'en 21-27, PAC+ Cohésion + Pêche : 62%

2

Compétitivité, prospérité et sécurité

- Fonds européen pour la compétitivité dont Horizon Europe)
- Erasmus+
- AgoraEU
- Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) dont transport
- Mécanisme de protection civile de l'Union+
- Programme du marché unique

590Mrds €

3

Europe dans le monde

- Instrument «Europe dans le monde»
 - Élargissement, voisinage oriental et reste de l'Europe
 - Afrique subsaharienne
 - Asie et Pacifique
 - Amériques et Caraïbes
 - Moyen-Orient, Afrique du Nord et Golfe
 - Affaires mondiales
- Politique étrangère et de sécurité commune
- Pays et territoires d'outre-mer (y compris le Groenland)

215Mrds €

Administration

Au-delà des plafonds :

Instrument de flexibilité
Ukraine
Catalyst Europe (prêts stratégiques aux plans PNR)
Mécanisme de crise

Hors CFP :
Facilité européenne pour la paix

[nouvelle-aquitaine.eu](https://www.nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Chronologie attendue (optimiste) des négociations



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

2025

Danemark

Premières « Négobox »
Architecture / analyses /
demande de précisions
à la CE / quelques
amendements

Rapport intérimaire avec
1^{ères} positions sur les
chiffres

Discussions sur la
répartition du travail des
commissions et des
rapporteurs

Lettre UVDL
- Safety net
- Regional check
- 10% rural

2026

Chypre

Amendement et
négociations sur les
textes réglementaires
et les chiffres

Rapport intérimaire
CFP :
- 8 Avril : adoption
en commission
- Mai : adoption

Avis sur les règlements
(désignation des
rapporteurs/ équilibre
politiques)

Lettre UVDL Mercosur
-> 45 Mrds de la
flexibilité PPNR

Irlande

Jun 26:
Négo-box
financière

Chiffres :
- Conseil à l'unanimité
- Parlement « consent »
(oui/non) à la majorité

Accords en trilogue sur les
règlements (mise en œuvre
du budget)

2027

Lituanie

Grèce

Présentations et adoptions
des PPNR

2028

Italie

Mise en œuvre
du CFP 2028-34

europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Échéances électorales qui pourraient
perturber les négociations

Avril -> Hongrie
Mai -> Chypre

Septembre -> Suède

Printemps - France
Mai -> Finlande

Novembre -> Pologne
Décembre -> Italie

Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



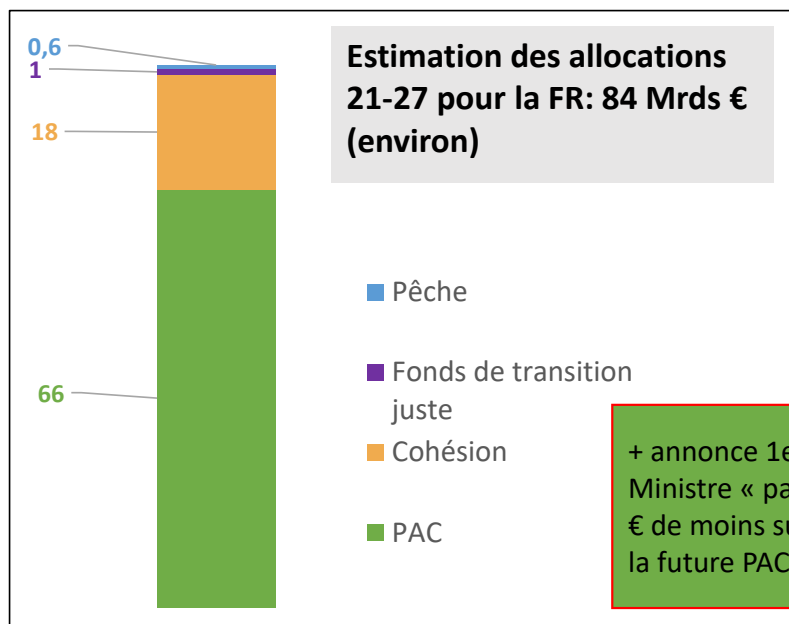
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

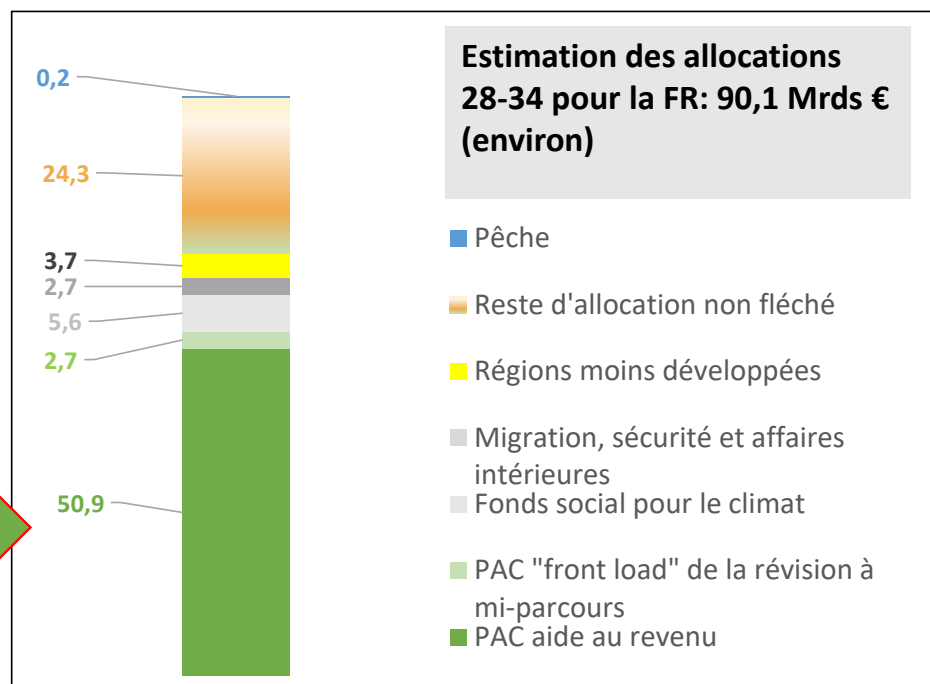
Pilier 1 : Estimation pour la France

Estimation à revoir lors de la « négo-box » du 11 juin et du conseil des 18-19 juin

- ❑ Dans l'allocation « PAC aide au revenu » au sein du PPNR, la France est la première bénéficiaire (51 Mrds) avant l'Espagne (37 Mrds) et l'Allemagne (33 Mrds) et l'Italie (31 Mrds) et la Pologne (24,5 Mrds).
- ❑ Reste la question de l'arbitrage sur l'utilisation par la France des 24,3 Mrds non fléchés du PPNR (PAC/Cohésion et pêche) car environ 2,7 Mrds de la révision à mi-parcours déjà fléchés vers la PAC.



+ annonce 1er Ministre « pas 1 € de moins sur la future PAC »



Source : Représentation de la [Commission](#) européenne en France et [Toute l'Europe](#)

Source : estimations de la Commission européenne et les informations obtenues europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

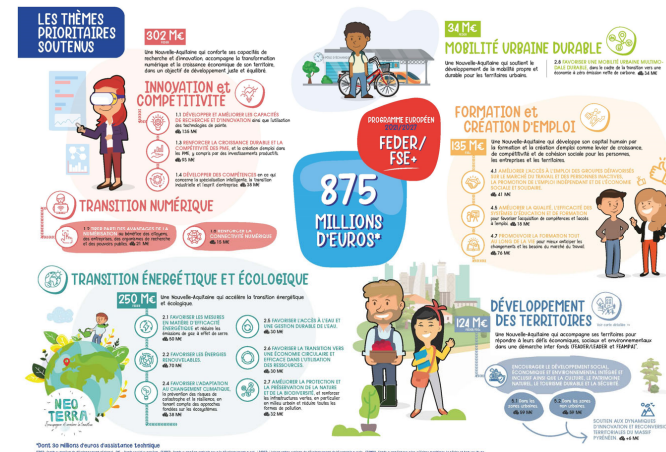


L'EUROPE EN RÉGION

Marge 5 Mrds d'€

Seule
enveloppe
réglementée
(ex-Limousin
pour NA)

*nouvelle thématique



- **14% d'objectif transversal social** (hors « PAC aide au revenu » et Fonds social climat)

europa-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Source : règlement PPNR et présentation de la Commission européenne



UNION EUROPEENNE

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

Objectif général 4 –Soutenir la qualité de la vie
dans l'Union**PAC****Interprétation
des Régions**

Fond s PPN R	865 Mrds d'€	Facilités 72 Mrds d'€		Plan s PNR	783 Mrd s d'€	Interreg 10 Mrds d'€		PAC aide au revenu 294 Mrds d'€	Pêche 2 Mrds d'€
		Reste pour les plans PNR 453 Mrds d'€ (moins la part des régions les moins développées) (ex FEDER/FSE/rural)		Dont 218 Mrds d'€ pour les Régions les moins dévelop pées					
		Affaires intérieures (Home) 34,2 Mrds d'€ (x3)							
Dont filet de sécurité commun/UE Safety Net – Réserve agricole – 6,3 Mrds d'€									

**Aides
PAC**

Aide au revenu dégressive fondée sur la surface	Paielement en faveur des petits agriculteurs
Aide couplée au revenu	Aide aux outils de gestion des risques
Aide spécifique au coton	Aide aux investissements en faveur des agriculteurs et exploitants forestiers
Paielement en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles et à d'autres contraintes spécifiques	Aide à l'installation de jeunes agriculteurs, de nouveaux agriculteurs, à la création de nouvelles entreprises rurales et au développement des petites exploitations
Aide en cas de désavantages résultant de certaines exigences obligatoires	Aide aux services de remplacement sur l'exploitation
Actions agro-environnementales et climatiques	Intervention dans certains secteurs (Organisation Commune des Marchés)
Initiatives de coopération territoriale et locale	Aide au partage des connaissances et à l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales :
LEADER	
Interventions dans les îles mineures de la mer Egée	Intervention dans les régions ultrapériphériques
Paielements de crise en faveur des agriculteurs	Programme de l'UE à destination des écoles

**Aides
hors
PAC****Mesures agricoles non portées par des exploitants agricoles :**

- Investissements pastoraux
- Aides aux infrastructures hydrauliques agricoles sur les territoires
- Transformation et commercialisation de produits agricoles
- Animation pastorale ? + animation MAEC ?

Natura 2000 (DOCOB, animation, contrat)

Mesures forestières non portées par des exploitants forestiers :

- Préventions des risques
- Investir dans l'équipement des massifs forestiers
- Investir dans le renouvellement des forêts et l'adaptation au changement climatique

Compétences demandées par les Régions

**L'EUROPE EN RÉGION**

Soutenir la qualité de la vie
dans l'Union



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Pour rappel : position des Régions
/!\ architecture non validée

Gestion Régions

Gestion Etat

6 CHA-
PITRES

19 Chapitres
régionaux

Agriculture
(budget sanctuarisé
/ non sanctuarisé)

Pêche/Aqua

Social

Fonds social
climat

Asile
immigration

Autorité
gestion

19 AG régionales

AG agri Etat

AG mer Etat

AG social Etat

AG climat
Etat

AG asile Etat

Mesures

FEDER

PAC Etat

PCP Etat

FSE Etat

FSC Etat

Asile Etat

Ex PAC Région
(budget non sanctuarisé)

PAC Région (budget
sanctuarisé / non
sanctuarisé)

PCP Région
(budget sanctuarisé /
non sanctuarisé)

FSE Région

PPNR 2028-2034
Autorité de coordination SGAE



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNION EUROPEENNE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Etat des négociations en France

Projet de loi « Renforcement de l'Etat local, articulation de son action avec les collectivités territoriales et sécurisation des décideurs publics »

- une **nouvelle stratégie d'aménagement du territoire**, qui définira un nouveau cap en matière d'aménagement, en partenariat avec les collectivités pour relever les défis des grandes transitions démographiques, climatiques, économiques sur notre territoire. Il simplifie les modalités de la contractualisation des politiques publiques entre l'Etat et collectivités territoriales ainsi que les interactions entre collectivités d'un même bassin de vie, au-delà des limites administratives, en les invitant à construire des contrats de réciprocité, par exemple entre villes ou métropoles et communes rurales. Cette stratégie constituera un **document socle pour préparer et mobiliser les crédits du plan de partenariat national et régional prévu par le cadre financier pluriannuel 2028-2034 de l'Union européenne**.
- Le texte consacre en outre le **rôle d'autorité de gestion des régions et celui d'organismes intermédiaires des collectivités infrarégionales ou de leurs groupements**.



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNION EUROPEENNE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Etat des négociations en France

Courrier du 02/06/26 de JN Barrot à Régions de France :

- Demande de l'Etat à la CE de **maintenir les crédits alloués à la PAC**
- Engagement dans une **politique de cohésion « robuste »**
- « Il a été décidé de maintenir le rôle des **régions comme autorités de gestion pour la période 2028/2034** »

Courrier du 12/06/2026 de la Ministre GATEL aux eurodéputés européens et aux Présidents de Région de France :

« **Le Gouvernement a fait le choix de maintenir le rôle des régions en tant qu'autorités de gestion des fonds européens** »

« Ainsi, le futur PPNR comprendra bien des **chapitres régionaux** permettant de prendre en compte les spécificités et les besoins de chaque territoire. Ces chapitres auront vocation à porter, **a minima, la future politique de cohésion**. Je connais également les attentes exprimées par les régions concernant d'autres politiques européennes, notamment le **FEADER et le FEAMPA, pour lesquelles le dialogue entre l'Etat et les régions devra se poursuivre** afin de stabiliser les modalités d'organisation retenues dans les prochains mois. Des évolutions sont actuellement à l'étude sur ces périmètres et je souhaite réaffirmer **qu'il n'existe aucune logique de recentralisation en la matière.** »

europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNION EUROPEENNE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Les enjeux pour le territoire

- **Cohésion** : priorités d'intervention et répartition d'enveloppe à trouver avec les dispositifs hors PAC sanctuarisé, hors « nouvelle » PAC (ex IAA, Natura 2000, forêts...) et hors PCP sanctuarisé (transformation, DLAL, expérimentation et observatoires...) au sein du montant non fléché/ impact du respect des 14% social et lignes de partage Etat-Région sur le social_FSE/
- **PAC** : articulation à trouver à l'échelle nationale sur l'enveloppe PAC aide au revenu sanctuarisée (entre dispositifs Etat et dispositifs Région) et à l'échelle régionale (dans le montant non fléché pour les dispositifs PAC et hors PAC)
- **Pêche** : articulation à trouver à l'échelle nationale sur l'enveloppe sanctuarisée Pêche (entre dispositifs Etat et dispositifs Région ie investissements production) et à l'échelle régionale (dans le montant non fléché pour les dispositifs hors Pêche)
- **PPNR** : Impact du **43% climat environnement** (hors défense et sécurité)
- **PPNR**: Impact sur le « choix » des thématiques de la nouvelle modalité de gestion avec la Commission (dégagement d'office annuel, atteinte de jalons et cibles..)



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNION EUROPEENNE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Proposition de mobilisation du partenariat en Nouvelle-Aquitaine

Sous réserve de décision précise par l'Etat sur le périmètre

- Association des parties prenantes aux différentes phases de préparation : diagnostic, identification des priorités et stratégie, identification des mesures et des maquettes correspondantes
- *Pour rappel* : partenariat déjà tenu régulièrement informé via les comités de suivi et des réunions régulières en Visio (Visio ICP).
- Au vu du calendrier estimé : proposition d'une « méthode agile » de travail avec le partenariat régional

=> Format : visio, consultation écrite, journée en présentiel

- La mobilisation des partenaires pourra s'articuler aussi avec les autres instances de gouvernance territoriale existante comme la CTAP, le CREFOP, le comité du SRDEI etc. au vu du calendrier estimé



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



UNION EUROPEENNE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Projection de calendrier

Sous réserve de décision précise de l'Etat sur périmètre et des avancées de négociation niveau européen

Eté
2026

Comité de suivi
du 18/06:
présentation
méthode/étapes
aux partenaires

D'ici
fin_2026

Echanges avec les
partenaires sur une
version plus ou moins
avancée (**Diag/priorités**)
**Et ou aussi mesures/
maquette/cibles/jalons**

Semestre
1_2027

**Soumission V0_PPNR
France par l'Etat
début 2027**

T2: Nouvel échanges
partenaires sur une
nouvelle version ?

Fin T2 ou fin T3 :
version « définitive »
avant envoi Etat

Juin
2027

Soumission
Version
définitive
PPNR France
par l'Etat (*et
donc du
chapitre
régional*)

Semestre
2_2027

Echanges
avec la CE
Modifications
du chapitre
régional et
échanges
avec le
partenariat
en parallèle

T1_2028

Adoption du
PPNR et donc
du chapitre
régional
Lancement
du chapitre
régional: 1^{er}
CS post 27



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Vos questions et réactions



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Conclusions





Carsten **RASMUSSEN**

Commission européenne
Chef d'unité – DG Regio



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Isabelle **BOUDINEAU**

Conseillère régionale
déléguée à l'Europe et aux coopérations
européennes



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comite de suivi du 18 juin 2026

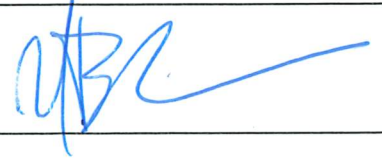
ANGOULEME - Stade Chanzky

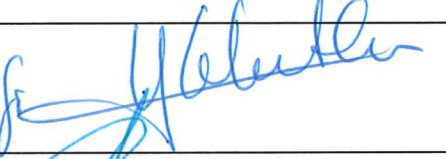
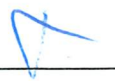
 Feuille d'émargement **A => C**

A

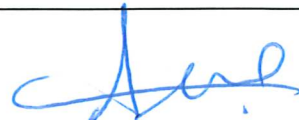
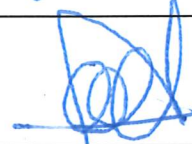
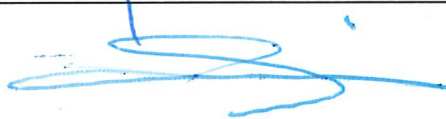
Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
AGOSTINHO	KATIA	DEE / SOUS DIR FEADER / SERVICE CONTROLES ET SECURISATION FEADER	katia.agostinho@nouvellesquitaine.fr	
AGUERRI	Maitane	Communauté d'Agglomération Pays Basque	m.aguerri@communaute-paysbasque.fr	
AKE	Alain	Pôle Europe et Internationale - Direction des fonds européens - VAFE		
ALLOUCH	Stéphane	DREAL Nouvelle-Aquitaine	stephane.allouch@developpement-durable.gouv.fr	
ARNOULD	Coraline	service FET limoges		
AUBERT	Marie-Hélène	CdC Bassin de Marennes		
AUPETIT BERTHELEMOT	Christelle	LIMOGES METROPOLE		
AUSSUDRE	Léa	Service Fonds Européens et Territoires	lea.aussudre@nouvelle-aquitaine.fr	
AYMARD	NATHALIE	SMO CHARENTE NUMERIQUE	naymard@charente-numerique.fr	
BARRE	Fatima-Zahra	SG DEE	fatima-zahra.barre@nouvelle-aquitaine.fr	X
BARTZ-CHEVALIER	Samuel	Délégation générale du Grand Bergeracois	e	excuse
BEAUCHAMP	Pascale	COMMISSION EUROPEENNE		
BERGER	Lydie	direction des fonds européens/AMOFÉ		

B

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
BERNARD	TONY	DEPARTEMENT 17		
BERNAUDEAU	Sandra	Pôle DEE / Secrétariat Général / Service FEDER		
BERNIER-RICHARD	Marie	RNA- EEssOr :Entrepreneuriat, ESS, Orientation		
BERROUS	Aurdey	Direction FSE		
BERTHIER	sophie	GAL des Monts et de Limoges		
BESSEAU	Julie	Sous-direction FEADER		
BIANCHI	Analia	DFE - AMOFE		
BIAU PERRET	Maylis	Région Nouvelle Aquitaine / DFE / VAFE		
BLIN	Elodie	GAL Centre Vienne		Ass- Excurie
BOBILLON	FLORENCE	CDC ILE D'OLERON		
BOISSEL	Stéphanie	Département des Landes		
BONCHE	Anouck	Région Service Pêche Aquaculture		
BONNAUD	Isabelle	Service FEDER		
BORIE	Marie	Sous direction FEADER/Service Accompagnement et sécurisation du FEADER		
BOUDINEAU	Isabelle	Région Nouvelle-Aquitaine		

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
BOUET	Pascale	Département des Deux-Sèvres		
BOUQUAND	NICOLAS	DFE/ AMOFE		
BOURGOGNON	Nicolas	DEE agriculture	nicolas.bourgognon@nouvelle-aquitaine.fr	
BOURTEMBOURG	Magali	PEI / DFE/ AMOFE	magali.laurent@nouvelle-aquitaine.fr	
BOUTEAU	FLORENCE	DEE/SOUS DIR FEDER/FEDER BORDEAUX		
BROSSARD	Sylvie	Fonds européens et territoires	sylvie.brossard@nouvelle-aquitaine.fr	
BUISSON-RENARD	Philippe	DRAAF NOUVELLE AQUITAINE		excusé
BURGUET	Virginie	DFE - AMOFE	virginie.burguet@nouvelle-aquitaine.fr	
BURTSCHER	Juliette	Agence nationale de la cohésion des territoires / Pôle politique de cohésion européenne	juliette.burtscher@anct.gouv.fr	
BUTTE	Christelle	POLE DEE - Service FEDER- Site de Limoges	christelle.butte@nouvelle-aquitaine.fr	
CABARET	Kevin	GAL Centre Vienne	kevin.casere@grandpoitou.fr	
CAILLAUD	Laurent	Europe/International - Fons Européens - Service Valorisation		X
CALLEDE	Lucille	Conservatoire des races d'Aquitaine		
CASTELLE	Léa	PFE / Direction FSE / Essor		Absent
CHABOT	Jacques	Conseil départemental de la Charente		

C

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
CHAMOUTON	Valérie	Département de la Dordogne		
CHAMPAGNE	Felix	Conseil départemental 79 / Mission agriculture	<i>felix.champagne@deux-sevres.fr</i>	
CHAPELLE	Charlotte	CDC du Civraisien en Poitou	<i>c.chapelle@civraisienpoitou.fr</i>	
CHAPUZET	Antoine	DEE/Agriculture/FEADER	<i>antoine.chapuzet@nouvelle-Aquitaine.fr</i>	
CHAUMONT	Lise	DEE /Agriculture	<i>lise.chaumond@nouvelle-aquitaine.fr</i>	
CHAVASTELON	Roseline	Pôle DEE / Direction Agriculture, Agroalimentaire, Pêche / Sous-direction FEADER / Service accompagnement et sécurisation du FEADER		
CHENUT	Christophe	Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres	<i>christophe.chenut@cmds-charente-sevres.fr</i>	
CHINN	Jérôme	GAL Châtaigneraie Limousine		
CORRAND	SOLENE	Région Nouvelle-Aquitaine		
COULETTE	Clémence	Caisse d'Allocations Familiales de Charente	<i>clémence.coulette@caf-16.caf.fr</i>	
COULON	Jean-François	CRNA- Direction des fonds européens - Service AMOFE	<i>jean-francois.coulon@nouvelle-aquitaine.fr</i>	
COUMAU	Talita	CD40	<i>talita-coumau@landes.fr</i>	

[illegible]

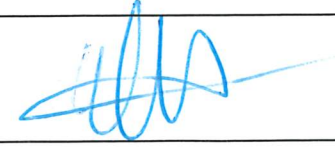
Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comite de suivi du 18 juin 2026

ANGOULEME - Stade Chanzy

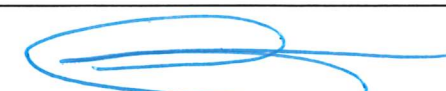
Feuille d'émargement D => H

D

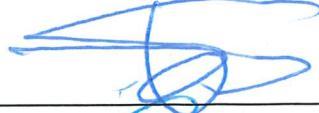
Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
DAHMANI	Hamsa	REGION - DFE	hamsa.dahmani@nouvelle-aquitaine.fr	
DANIAU	Christian	EARL DE L'HORIZON	Christian.daniau@orange.fr	
DAOU	Harouna	RNA - Direction de l'agriculture	dao.harouna52@gmail.com	
DAUZOU	Marie-Françoise	CRNA - POLE DEE - Sous-direction Feder	marie-francoise.dauzou@nouvelle-aquitaine.fr	
DEHEZ	Charlène	Département des Landes	charlene.dehez@landes.fr	
DELAVENT	Elise	DEE/Agriculture/Installation	elise.delavent@nouvelle-aquitaine.fr	
DESCHAMPS	Christine	PEI Service Fonds européens et territoires Limoges	christine.deschamps@nouvelle-aquitaine.fr	
DIALLO	Samba	Agriculture	samba.diallo@nouvelle-aquitaine.fr	
DISCH	Christel	Direction FSE	christel.disch@nouvelle-aquitaine.fr	
DREVET - ROSSEEL	elise	FET Limoges	elise.drevet-rosseel@nouvelle-aquitaine.fr	
DROUGARD	Corinne	PETR LNCA	direction@payscotedargent.com	
DUCROCQ	Corinne	Conseil départemental de la DORDOGNE	cd24.representation@dordogne.fr	
DUFOUR	Daniel	Région Nouvelle-Aquitaine / Sous-direction FEADER / Unité pilotage de la programmation FEADER	daniel.dufour@nouvelle-aquitaine.fr	

E

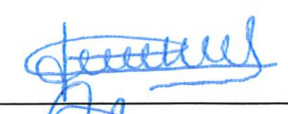
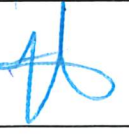
F

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
DUPONT	Eric	GAL Châtaigneraie Limousine	gal.fcl87@gmail.com	
DUPRAT	Audrey	Région Nouvelle-Aquitaine	audrey.duprat@nouvelle-aquitaine.fr	
DURIEC	Violaine	DEE/Dir agri/sous-dir FEADER/S accompagnement et sécurisation du Feader	violaine.duriec@nouvelle-aquitaine.fr	
ECHEGARAY	Kristell	Région académique Nouvelle-Aquitaine	kristell.echegaray@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr	
ESCURE	Fabrice	Développement Economique et Environnemental/Direction de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche/Service Filière Promotion Qualité	fabrice.escure@nouvelle-aquitaine.fr	
FATOUT	Héloïse	R NA DFE		
FAUCON	SANDRINE	GRANDANGOULEME	s.faucon@grandangouleme.fr	
FAURE	Barbara	Département de la Charente	bfaure@lacharente.fr	
FEAT	Gaëlle	Conseil départemental de la Haute-Vienne	gaelle.feat@haute-vienne.fr	
FEKETE	Elsa	Pole DEE/Direction Agriculture/Service Accompagnement et Sécurisation du FEADER	elsa.fekete@nouvelle-aquitaine.fr	
FENARD	Anaïs	ESSOR	anais.fenard@nouvelle-aquitaine.fr	
FERNANDEZ-GARCIA	Eugenio	Commission Européenne-Direction Générale de l'Agriculture AGRI D4	Eugenio.fernandez-garcia@ec.europa.eu	
FERTILLET	Cécile	Pôle DEE /Sous-direction FEDER / Service FEDER	cecile.fertillet@nouvelle-aquitaine.fr	
FEYSSAT	Claire	Service FEDER	claire.feyssat@nouvelle-aquitaine.fr	
FIGUERAS	Florence	Service FET	florence.figueras@nouvelle-aquitaine.fr	
FOUCHÉ	Emilie	DIRAGRI/ service accompagnement et sécurisation du FEADER	emilie.fouche@nouvelle-aquitaine.fr	

G

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
FULBERT	Marie	Ville de Libourne	mfulbert@libourne.fr	X
GACOUGNOLLE	JENNIFER	Région	jennifer.gacougnolle@nouvelle-aquitaine.fr	X
GAILLARD	Claire	Region Académique Nouvelle Aquitaine	claire.gaillard@ac-poitiers.fr	
GARCIA EL MADI	Manon Inès	Fonds européens et territoires (Poitiers)	manon.garcia@nouvelle-aquitaine.fr	
GARNIER	Christine	Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde	christine.garnier@caf33.caf.fr	
GASSIES-FAURE	Laurence	Pole DEE / SG / Sous-Dir FEDER	laurence.gassies@nouvelle-aquitaine.fr	
GAYRAL	Romain	GAL Bordeaux Métropole	r.gayral@bordeaux-metropole.fr	
GEAY	Julien	Msa des charentes	ju.geay@orange.fr	
GIEDELMANN	Sarah	GAL Isle en Périgord	s.giedelmann@pays-isle-perigord.com	
GILLES-BON	Alix	ARPNA	arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org	
GIRARDAT	Catherine	GAL Haute Saintonge	catherine.girardat@haute-saintonge.org	
GIUSTINIANI	Léa	GAL Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre	europe@paysbarval.fr	
GOURDET	Sébastien	EDT/ETF NA	s.gourdet@etf-nouvelleaquitaine.fr	
GOUZES	Elodie	DEE-ENVIRONNEMENT-TET	elodie.gouzes@nouvelle-aquitaine.fr	
GRACZYK	Anne	Service FEDER Bordeaux		
GRENIER	Raphaël	Pôle Europe et International / Direction des Fonds Européens / Service Fonds Européens et Territoires	raphael.grenier@nouvelle-aquitaine.fr	

H

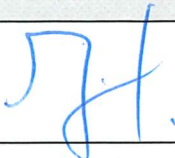
Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
GRZESIAK	Virginie	FRANCEAGRIMER	virginie.grzesiak@franceagrimer.fr	
GUEGUEN	Arnaud	Pôle Développement Economique et Environnemental/Direction de l'Environnement	arnaud.gueguen@nouvelle-aquitaine.fr	
GUERINOT	Solene	Pays Perigord Noir	direction@payspn.fr	
GUIMBAUD	Julie	Pôle Formation et Emploi / Direction du Fonds Social Européen – Ingénierie de Projets / Service FSE Formation et évolution professionnelle	julie.guimbaud@nouvelle-aquitaine.fr	
HERBILLON	Claire	CRNA - PEI	claire.herbillon@nouvelle-aquitaine.fr	
HERVE	Caroline	Commission Européenne	Caroline.HERVE@ec.europa.eu	
HOPER	Gabi	GAL du Grand Libournais	ghoper@libourne.fr	
HORRY	JEAN-MARIE	Communauté de Communes ELAN	a.moreau@elan87.fr	
HUA	Catherine	Pays Périgord Vert	catherine.hua@perigord-vert.com	
ENARS REPARAT	Pascal	Département Gironde	p.enars-reparat@gironde.fr	X
FASQUELLE	Solenn	Département Gironde	s.fasquelle@gironde.fr	X
PELAGE	Louise	Ville de Libourne		
GROIERE	Clémence	Région NA	clémence.groiere@nouvelle-aquitaine.fr	
HEBRAS	AERNE	Région NA	jean-hebras@nouvelle-aquitaine.fr	
DURIÉC	Violaine	Région NA - AgriFEAER		

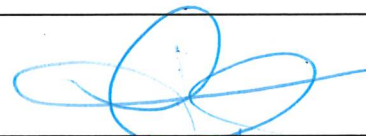
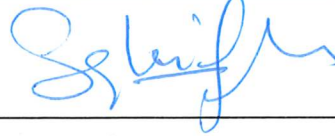
Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comite de suivi du 18 juin 2026

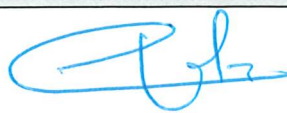
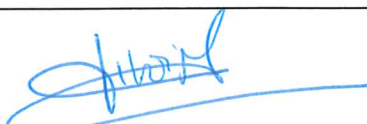
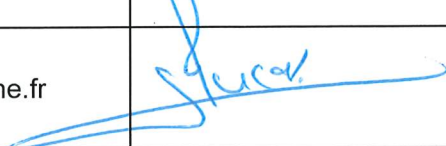
ANGOULEME - Stade Chanzy

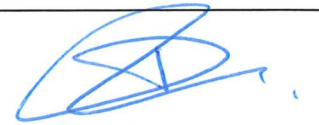
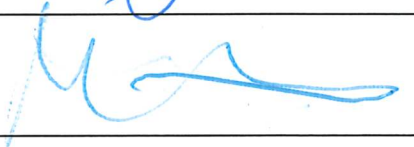
Feuille d'émargement J => M

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
JAUBERT	ERIC	DATAR	eric.jaubert@nouvelle-aquitaine.fr	
JÉGOU	Marielle	Région - DFE	marielle.jegou@nouvelle-aquitaine.fr	
JOLIVET	Yoann	Pôle Europe et International / Direction des Fonds Européens / Service Fonds Européens et Territoires	yoann.jolivet@nouvelle-aquitaine.fr	
JOUBERT	Jade	Direction de l'agriculture	jade.joubert@nouvelle-aquitaine.fr	
JOUDOU	Marion	Département de la Dordogne	m.joudou@dordogne.fr	
JOURDAN	Jean-Charles	PETR du Grand Libournais	direction@grandlibournais.eu	
JUGY	Henri	Fransylva en Limousin	jugy.henr@wanadoo.fr	
JUNG	sandra	Région NA	sandra.jung@nouvelle-aquitaine.fr	
JUTEAU	Sylvie	Service FSE Formation et Evolution Professionnelle	sylvie.juteau@nouvelle-aquitaine.fr	
KERLOCH	Killian	GAL Bordeaux Métropole	k.kerloch@bordeaux-metropole.fr	
KITOYI	Sandra	Région Nouvelle-Aquitaine	sandra.kitoyi@nouvelle-aquitaine.fr	
KLAINGUER	vanessa	Délégation du Grand Bergeracois	v.klainguer@la-cab.fr	
KOHUT	Cécile	PETR/GAL Monts et Barrages	programmeleadermb@gmail.com	
KONATE	SEKOUBA	Agriculture	sekouba.konate@nouvelle-aquitaine.fr	

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
LAFARGE	Damien	Pôle DEE / SG / Service FEDER Limoges	damien.lafarge@nouvelle-aquitaine.fr	
LAHENS	Muriel	Région, Service Pêche Aquaculture	muriel.lahens@nouvelle-aquitaine.fr	
LAMBERET-LEVERBE	Emeline	Pôle DEE/Direction de l'Agriculture, des Industries Agroalimentaires et de la Pêche/Service Accompagnement et sécurisation FEADER	emeline.lamberet-leverbe@nouvelle-aquitaine.fr	
LARBI-CHERIF DELABRE	Clémence	Pôle Europe et International / Direction des fonds européens / Service fonds européens et territoire	clemence.larbi-cherif-delabre@nouvelle-aquitaine.fr	
LAROCHE	Amélie	Pôle DEE / sous-direction FEDER / service FEDER	amelie.laroche@nouvelle-aquitaine.fr	
LARRIEU	Mylène	Communauté d'agglomération Pays Basque	m.larrieu@communaute-paysbasque.fr	
LASBRUGNAS	carine	Direction de l'Agriculture	carine.lasbrugnas@nouvelle-aquitaine.fr	
LAVIGNE	Aurélie	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	aurelie.lavigne@nouvelle-aquitaine.fr	
LE DORE	Ambre	DEE/Agri/FEADER	ambre.le-dore@nouvelle-aquitaine.fr	
LE GUYADER	Hélène	Département des Landes	helene.leguyader@landes.fr	
LE LANNIC	Gaële	Département de Lot et Garonne	gaele.lelannic@lotetgaronne.fr	
LE MANACH	PASCALE	POLE DEE Service AMO	pascale.le-manach@nouvelle-aquitaine.fr	
LE TALLEC	Nolwenn	Région Nouvelle-Aquitaine PEI Bureau de Bruxelles	nolwenn.letallec@nouvelle-aquitaine.fr	
LEDON	maxime	RNA	maxime.ledon@nouvelle-aquitaine.fr	
LEFEBVRE	Sophie	Region Nouvelle-Aquitaine		
LEMERCIER	Johanna	Pôle Formation et Emploi - Direction FSE et ingénierie de projets - Service Formation et évolution professionnelle	johanna.lemercier@nouvelle-aquitaine.fr	

M

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
LEMEUNIER	Virginie	Région Nouvelle Aquitaine / Sous-Direction FEDER	virginie.lemeunier@nouvelle-aquitaine.fr	
LEQUIEN	Ryan	Communauté de communes Mellois en Poitou	pauline.robin@melloisenpoitou.fr	
LESAGE	sophie	GAL Grand Châtellerault	sophie.lesage@grand-chatellerault.fr	
LEZAR	fatima	Direction de l'agriculture	Lezarfatima2@gmail.com	
LIVOIR	Véronique	Pays du Périgord Noir	veronique.livoir@payspn.fr	
LOUINEAU	Jean-François	Pôle DEE / Service Néo Terra	jean-francois.louineau@nouvelle-aquitaine.fr	
LUCAS	Stéphanie	Direction de l'agriculture	stephanie.lucas@nouvelle-aquitaine.fr	
MAGNES	Noëllie	Pôle Europe et International / Direction des fonds européens / Service Appui à la mise en oeuvre des fonds européens	noellie.magnes@nouvelle-aquitaine.fr	X
MAGNON	Charlotte	Pôle DEE / Sous Direction FEDER / Service Feder Poitiers	charlotte.magnon@nouvelle-aquitaine.fr	
MAITRE	Franck	DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE	franck.maitre@agriculture.gouv.fr	
MALET	Marine	Pôle Développement économique et environnemental / Direction Innovation Filières Attractivité / Service Forêt, Bois et Papier	marine.malet@nouvelle-aquitaine.fr	
MANAQUIN	Julia	Service accompagnement et sécurisation FEADER	julia.manaquin@nouvelle-aquitaine.fr	
MARCHIVE	Juliette	Pôle DEE, Direction de l'Environnement, Service Transition Écologique et Territoires	juliette.marchive@nouvelle-aquitaine.fr	
MASDOUMIER	Anthony	DEE/FEDER	anthony.masdouxmier@nouvelle-aquitaine.fr	
MERIAUD	Caroline	Cabinet	caroline.meriaud@nouvelle-aquitaine.fr	X
MESPLEDE	Marie-Pierre	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	marie-pierre.mesplede@nouvelle-aquitaine.fr	

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
MINVIELLE	LAURENCE	Département des Pyrénées-Atlantiques / Direction des Finances	laurence.minvielle@le64.fr	
MOINEREAU	Laurie	Communauté d'agglomération de La Rochelle/Service Stratégie et Coopérations territoriales	marie-laure.isler@agglo-larochelle.fr	
MONFRONT	Aude	Région Nouvelle Aquitaine FET/Poitiers	aude.monfront@nouvelle-aquitaine.fr	
MONNET	Delphine	Région Nouvelle Aquitaine	delphine.monnet@nouvelle-aquitaine.fr	
MONTEILHET	YANNIC	DRAAF NA / Direction	yannic.monteilhet@agriculture.gouv.fr	
MOREAU	Elisa	GAL Thouarsais-Loudunais	gal@thouars-communaute.fr	
MOREAU	ANTOINE	GAL DES MONTS ET DE LIMOGES	a.moreau@elan87.fr	
MORILLE	GERALDINE	DEE	geraldine.morille@nouvelle-aquitaine.fr	
MOURI	nadia	fnsea nouvelle aquitaine	nadia.mouri@reseaufnsea.fr	
MOUSSARD	Dylan	Service Europe et cofinancements	dmoussard@lacharente.fr	
MUZERELLE	Jeanne	PEI DFE VAFE	jeanne.muzerelle@gmail.com	X
MARTINEAU	Lydie	Dpt 86 / DFDG	lmartineau@departement86.fr	

Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comite de suivi du 18 juin 2026

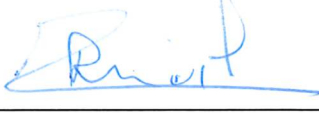
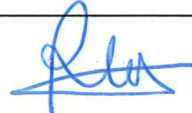
ANGOULEME - Stade Chanzy

Feuille d'émargement **N => Z**

N
O
P

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
NGUYEN	Caroline	Pole Formation et emploi	caroline.nguyen@nouvelle-aquitaine.fr	
OLITE	JAVIER	FONDS EUROPEENS	javier.olite@nouvelle-aquitaine.fr	
PARRA	Julie	Pole DEE DIFA service Forêt Bois Papier	julie.parra@nouvelle-aquitaine.fr	
PARROT CHAPELLE	Marie Hélène	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ELAN / SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	mh.parrot-chapelle@elan87.fr	
PATUREAU	Nina	Département de la Charente	npatureau@lacharente.fr	
PELLETIER	Stéphane	Chambre d'agriculture de la Vienne	stephane.pelletier@vienne.chambagri.fr	
PERONNET	YANNICK	GRANDANGOULEME	y.peronnet@grandangouleme.fr	
PEYROT	Pascal	Region Nouvelle-Aquitaine		
PICOULET	CHRISTOPHE	DRAAF NA/ Service régional de l'Economie Agricole et Agroalimentaire	christophe.picoulet@agriculture.gouv.fr	
PIERRET	Sébastien	Région NAQ - S/D Fonds EU et territoires	sebastien.pierret@nouvelle-aquitaine.fr	
PIPAUD	Elodie	CRNA	elodie.pipaud@nouvelle-aquitaine.fr	
PIQUEMAL	Carole	PEI/ Directions des Fonds Européens/ Service FET Limoges	carole.piquemal@nouvelle-aquitaine.fr	
POTELLE	Dorine	Grand Poitiers	dorine.potelle@grandpoitiers.fr	
POTIER	Baptiste	Pôle DEE -Sous-direction FEDER	baptiste.potier@nouvelle-aquitaine.fr	

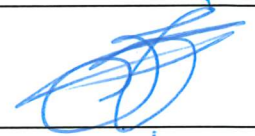
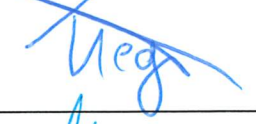
R

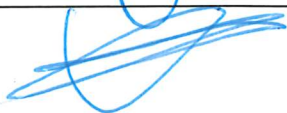
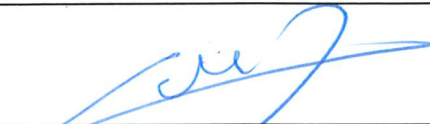
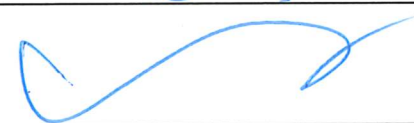
Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
POURET	etienne	DEE/Agriculture/Filière promotion qualité	etienne.pouret@nouvelle-aquitaine.fr	
PRIOU	Françoise	Région Nouvelle Aquitaine DFE	francoise.priou@nouvelle-aquitaine.fr	
PROFIT	Estelle	PETR du Grand Libournais	tourisme@grandlibournais.eu	
PUTZEYS	Olivia	PETR du Grand Libournais	leader@grandlibournais.eu	
RABHI	Coline	Communauté d'Agglomération Pays Basque	c.rabhi@communaute-paysbasque.fr	
Rabier	Cécile	Région Nouvelle-Aquitaine	cecile.rabier@nouvelle-aquitaine.fr	
RANOUIL	Matthieu	PEI/DFE/FET bordeaux	matthieu.ranouil@nouvelle-aquitaine.fr	
RASSMUSSEN	Carsten	COMMISSION EUROPEENNE		
RAY	CHRISTELLE	PDEE / SG / SERVICE FEDER LIMOGES	christelle.ray@nouvelle-aquitaine.fr	
REY	RICHARD	PETR Coeur Entre-deux-Mers	europe@coeurentre2mers.com	
RAYNAUD	JEAN PERRE	Region Nouvelle-Aquitaine		
RIPON	Emmanuelle	Département Gironde / Service Europe et International	e.ripon@gironde.fr	
ROBIN	Julia	GAL Haute-Gironde	julia.robin@cc-estuaire.fr	
ROBIN	Pauline	Communauté de communes Mellois en Poitou	pauline.robin@melloisenpoitou.fr	
RODRIGUEZ	Serge	PEI DFE VAFE	serge.rodriguez@nouvelle-aquitaine.fr	
ROULET-LORELLE	Fabienne	Pole Education et Citoyenneté	fabienne.roulet-lorelle@nouvelle-aquitaine.fr	

S

T

V

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
RUTTER	Cédric	CIVAM	charentelimousine@civam.org	
SABOURIN	Charles	Accompagnement et Sécurisation du FEADER	charles.sabourin@nouvelle-aquitaine.fr	
SALES	Michel	Département de la Charente / Service Europe et cofinancements	msales@lacharente.fr	
SCHLEGEL	Jimmy	CDC Mellois en Poitou	jimmy.schlegel@melloisenpoitou.fr	
SILVA	Anastasia	GAL Graves et Landes de Cernès (CdC Montesquieu)	a.silva@cc-montesquieu.fr	
SIMON	Isabelle	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	isabelle.simon@agglo2b.fr	
SIMON	Bruno	Chambre Agriculture Creuse	bruno.simon@creuse.chambagri.fr	
SIRAUT	ANTHONY	SERVICE FSE	anthony.siraut@nouvelle-aquitaine.fr	
TALEDEC	Marie	Pays Landes Nature Côte d'Argent_GAL	leader@payscotedargent.com	
TALET	Hélène	PEI/DFE/Service FET -Poitiers	helene.talet@nouvelle-aquitaine.fr	
TANGUY	Mathilde	GAL Haute-Gironde	mathilde.tanguy@cc-estuaire.fr	
TESSON <i>-DARROU</i>	Sarah	PEI / DFE / AMOFE	sarah.tesson-darrou@nouvelle-aquitaine.fr	
THOMAS	Philippe	Région Nouvelle-Aquitaine / PEI/DFE/VAFE	philippe.thomas@nouvelle-aquitaine.fr	
TRANCHANT	Anne	Direction des Fonds Européens	anne.tranchant@nouvelle-aquitaine.fr	
TREGUER	Audrey	Délégation générale du Grand Bergeracois	a.treguer@la-cab.fr	
VAN RAEK	ALAIN	COMMISSION EUROPEENNE	ALAIN.VAN-RAEK@EC.EUROPA.EU	

Nom	Prénom	Structure	Email	Signature
VERGNE	Maëlle	Gal des Monts et de Limoges	maelle.vergne@limoges-metropole.fr	
VERGNES	Elise	Pays du Périgord Noir	elise.vergnes@payspn.fr	
VERHEYE	Mathias	PETR Pays de Gâtine	mathias.verheye@pays-gatine.fr	
VERNHES	Carine	Région Nouvelle-Aquitaine	carine.vernhes@nouvelle-aquitaine.fr	
VEUILLE	Sandrine	PETR COEUR ENTRE DEUX MERS	gestion@coeurentre2mers.com	
VIDAUD	Carine	Département de la Charente	cvideaud@lacharente.fr	
VIGNOLLES	Rébecca	Région Service Pêche Aquaculture	rebecca.vignolles@nouvelle-aquitaine.fr	
VIGUIE	Valérie	LIMOGES METROPOLE	valerie.viguié@limoges-metropole.fr	
VO	Hân	Communauté d'Agglomération Pays Basque / Direction Partenariats et Financements	h.vo@communaute-paysbasque.fr	
VOISIN	fabrice	DEE	fabrice.voisin@nouvelle-aquitaine.fr	
VOULTOURY-TKACZUK	Tatiana	REGION NOUVELLE-AQUITAINE / Direction FSE et Ingénierie de projets	tatiana.tkaczuk@nouvelle-aquitaine.fr	
WEBER	Sophie	Région Nouvelle-Aquitaine	sophie.weber@nouvelle-aquitaine.fr	
XART	Gaëlle	DEE/Agriculture/IAA	gaelle.xart@nouvelle-aquitaine.fr	

W

X

Sevigne

Jorgens

gaelle.xart@nouvelle-aquitaine.fr

gaelle.xart@nouvelle-aquitaine.fr

[illegible]